

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

*DIRECTION NATIONALE
DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT*

*DIRECTION NATIONALE DE LA
STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE*

**RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE
ET SOCIALE DU MALI EN 2003
ET LES PERSPECTIVES POUR 2004**

mars 2004

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
(i) Environnement économique international.....	3
(ii) Évolution économique et sociale du Mali de 1994 à 2003	5
I. SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2003	6
1.1 Secteur réel.....	6
1.1.1. Production et croissance.....	6
1.1.2. Emplois du PIB	10
1.1.3. Prix et inflation.....	11
1.1.4. Les branches déterminantes dans la croissance économique en 2003	12
1.2. Finances publiques	12
1.2.1. Recettes	13
1.2.2. Dépenses	13
1.2.3. Soldes budgétaires.....	14
1.2.4 Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse	14
1.2.5. Financement	14
1.2.6. Situation de la dette extérieure au 31 décembre 2003	15
1.3. Balance des paiements.....	15
1.3.1. Compte des transactions courantes	16
1.3.2. Compte de capital et d'opérations financières	16
1.3.3. Solde global.....	17
1.4. Situation monétaire	17
1.4.1. Avoirs extérieurs nets.....	17
1.4.2. Crédit intérieur	17
• Crédit à l'économie	18
• Position Nette du Gouvernement	18
1.4.3. Masse Monétaire	18
1.4.4. Interventions de la Banque Centrale	18
• Concours aux banques.....	18
• Concours à l'État.....	18
1.5 Position du Mali par rapport aux nouveaux critères de convergence	18
1.5.1. Critères de 1 ^{er} rang	19
1.5.2. Critères de second rang	19
II. SITUATION SOCIALE EN 2003	20
2.1. Population et emploi	20
2.1.1. Population	20
2.1.2. Emploi	20
2.2. Éducation	21

2.3. Santé	24
2.3.1. Situation en matière de couverture sanitaire	24
2.3.2. Résultats des programmes d'appui spécifiques	25
III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN 2004	29
3.1. Secteur réel.....	29
3.1.1. Production	29
3.1.2. Croissance	29
3.1.3. Emplois du PIB	30
3.2 Finances publiques	30
3.2.1 Recettes	30
3.2.2. Dépenses	30
3.2.3. Soldes budgétaires.....	31
3.2.4. Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse	31
3.2.5. Financement	31
3.3. Balance des paiements.....	31
3.3.1. Comptes des transactions courantes.....	31
3.3.2. Compte de capital et d'opérations financières	32
3.3.3. Solde global et financement	32
IV. PERSPECTIVES SOCIALES EN 2004.....	34
4.1 Éducation	34
4.1.1. La stratégie du PRODEC	34
4.1.2. Résultats attendus en 2004	34
4.2 Santé	35
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	36
I. MESURES PRIORITAIRES	37
II. MESURES DE MOYEN ET LONG TERMES	38
A Mesures pour améliorer la compétitivité de l'économie malienne	38
B Mesures pour promouvoir l'investissement direct étranger (IDE)	38
C Mesures dans le domaine des finances publiques et de la fiscalité	39
D Mesures dans le cadre de la lutte contre la pauvreté	39
Annexe 1 : Evolution comparative de la production agricole vivrière par Région entre 2002 et 2003 (en tonnes) :.....	40
Annexe 2 : Méthodologie de calcul du PIB_UEMOA et comparaison avec le PIB_ancien de 1994 à 2004	41
Annexe 3 : Finances publiques	42
Annexe 4 : Evolution de la croissance sectorielle entre 2001 et 2004	43
Annexe 5 : Balance des paiements et situation monétaire.....	44

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Liste des tableaux

Tableau N°1 : Évolution comparative des taux de croissance du PIB selon l'ancienne méthodologie et le PIB plus comparable.....	6
Tableau N°2 : Évolution de la production céréalière et cotonnière entre 2001 et 2003 (en tonnes) :	7
Tableau N°3 : Variation de la production d'or par société entre 2002 et 2003 en valeur et en % :	8
Tableau N°4 : Contribution sectorielle à la croissance et sa variation annuelle :	12
Tableau N°5 : Situation des critères de convergence en 2002 et 2003 :	19
Tableau N°6 : Évolution comparative de la couverture en structures sanitaires de 1er niveau offrant le PMA entre 2002 et 2003 :	25
Tableau N°7 : Évolution comparative de la convergence entre 2003 et 2004.....	33
Tableau N°8 : Évolution du budget d'investissement du PISE (en milliers de FCFA) ..	34

Liste des graphiques

Graphique N°1 : Taux de croissance des VA du primaire entre 2000 et 2003	7
Graphique N°2 : Evolution de la croissance sectorielle entre 2000 et 2003:.....	9
Graphique N°3 : Evolution du taux de croissance économique selon le PIB plus comparable entre 2000 et 2003	10
Graphique N°4 : Evolution du PIB courant, de la Consommation finale et de la FBCF de 2000 à 2003 en Milliards de FCFA	11
Graphique N°5 : Evolution du PIB par tête (1000 FCFA / hab.) entre 1994 et 2003	11
Graphique N°6 : Evolution du taux d'inflation entre 1994 et 2003	12
Graphique N°7 : Evolution du Solde Budgétaire de Base (base engagement) en % du PIB entre 2000 et 2003 :	15
Graphique N°8 : Évolution de l'IDE au Mali de 2000 à 2003 (en millions FCFA)	16
Graphique N°9 : Évolution du solde commercial et du solde globale de 2000 à 2003 en Milliards de FCFA	17
Graphique N°10 : Evolution des taux de réussite au CEP ; DEF et au BAC de 1995 à 2003 en %	23

INDEX DES ABREVIATIONS

<i>AMO</i>	<i>Assurance Maladie Obligatoire</i>
<i>BCEAO</i>	<i>Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest</i>
<i>BSI</i>	<i>Budget Spécial d'Investissement</i>
<i>BRVM</i>	<i>Bourse Régionale des Valeurs Mobilières</i>
<i>FBCF</i>	<i>Formation Brute du Capital Fixe</i>
<i>FMI</i>	<i>Fonds Monétaire International</i>
<i>F CFA</i>	<i>Franc de la Communauté Financière Africaine</i>
<i>CPS</i>	<i>Cellule de Planification et de Statistiques</i>
<i>CSAR</i>	<i>Centre de Santé d'Arrondissement Revitalisé</i>
<i>CSC</i>	<i>Centre de Santé de Cercle</i>
<i>CSCOM</i>	<i>Centre de Santé Communautaire</i>
<i>CSLP</i>	<i>Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté</i>
<i>DNP</i>	<i>Direction Nationale de la Planification</i>
<i>DNSI</i>	<i>Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique</i>
<i>DNTCP</i>	<i>Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique</i>
<i>DEF</i>	<i>Diplôme d'Étude Fondamentale</i>
<i>CAP</i>	<i>Certificat d'Aptitude Professionnelle</i>
<i>EAC</i>	<i>Enquête Agricole et de Conjoncture</i>
<i>EMEP</i>	<i>Enquête Malienne d'Évaluation de la Pauvreté</i>
<i>FAM</i>	<i>Fonds d'Assistance Médicale</i>
<i>IHPC</i>	<i>Indice Harmonisé des Prix à la Consommation</i>
<i>MST/SIDA</i>	<i>Maladies Sexuellement Transmissibles/SIDA</i>
<i>PMA</i>	<i>Paquet Minimum d'Activités</i>
<i>PDDSS</i>	<i>Plan Décennal de Développement Socio-Sanitaire</i>
<i>PDS</i>	<i>Projet de Développement Sanitaire</i>
<i>PIB</i>	<i>Produit Intérieur Brut</i>
<i>PNG</i>	<i>Position Nette du Gouvernement</i>
<i>PPTE</i>	<i>Pays Pauvres Très Endettés</i>
<i>PRODEC</i>	<i>Programme Décennal de Développement de l'Éducation</i>
<i>PRODESS</i>	<i>Programme de Développement Social et Sanitaire</i>
<i>PSPHR</i>	<i>Projet de Santé, Population et Hydraulique Rurale</i>
<i>RNDB</i>	<i>Revenu National Disponible Brut</i>
<i>SSP</i>	<i>Soins de Santé Primaires</i>
<i>TOFE</i>	<i>Tableau des Opérations Financières de l'État</i>
<i>UEMOA</i>	<i>Union Economique et Monétaire Ouest Africaine</i>

INTRODUCTION

Le Gouvernement du Mali a adopté en mai 2002 le document final du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) couvrant la période 2002-2006. Il a fait de ce document le cadre unique des politiques et stratégies à moyen terme et le référentiel de négociations avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Les statistiques fournies dans la présente analyse sont relatives aux chiffres définitifs réalisés en 2003 et aux projections arrêtées avec la mission du FMI en février 2004.

L'année 2003 a été marquée par le début de la mise en œuvre du CSLP, la bonne pluviométrie, la reprise du trafic sur l'axe Abidjan et l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

L'évolution de la conjoncture économique et financière au Mali durant l'année 2003 se place dans le contexte macro-économique de lutte contre la pauvreté, avec une production record enregistrée au niveau du secteur primaire. Les mesures mises en œuvre par les autorités en vue de gérer les effets de la crise ivoirienne ont permis d'atténuer les conséquences socio-économiques de celle-ci.

En 2003, le taux de croissance économique qui était prévue à 2,9%, a été réellement de **6,1%** (malgré une baisse d'environ 19% de la production d'or entre 2002 et 2003) contre **4,2%** en 2002. Cette croissance est essentiellement imputable au secteur primaire (avec 19,1% en 2003 contre -8,5% en 2002) ; notamment l'agriculture qui a connu une croissance de 33,4% contre une prévision de -7,9%. Parallèlement à la croissance économique, le croît démographique est maîtrisé autour d'un taux moyen annuel de 2,2%.

Le déflateur du PIB est passé de 2,4% en 2003 à -0,3% en 2002. L'inflation moyenne mesurée par la variation annuelle de l'IHPC (moyenne 12 mois) a été de -1,3% en 2003 contre 5,0% en 2002.

Les finances publiques sont caractérisées par un déficit base caisse dons exclus de 118,9 milliards de FCFA, soit **4,8%** du PIB en 2003 contre 7,4% en 2002. Cette amélioration est due surtout à une plus grande maîtrise des dépenses qui n'ont progressé que de 2% alors que les recettes ont augmenté de 17% entre 2002 et 2003. Cependant les dépenses d'investissement restent toujours dominées par le financement extérieur (69,3%) dont les prêts constituent plus de la moitié.

Le solde global de la balance des paiements du Mali reste toujours excédentaire en 2003, mais comparé à son niveau de 2002, il est en légère dégradation (3,1%) liée essentiellement à la baisse de 10,1% des exportations consécutive à la chute de la production d'or en 2003 et des problèmes d'évacuation du coton déjà vendu. Il en résulte une détérioration de 19,0% du déficit courant de la Balance des paiements qui passe de 103,5 milliards de FCFA en 2002 à 127,7 milliards de FCFA en 2003.

Au 31 décembre 2003, l'encours de la dette publique extérieure à moyen et long terme avant allègement est estimé à 1 798,7 milliards de FCFA contre 1 776,1 milliards de FCFA en 2002. La dette multilatérale représente 74,5% de l'encours total soit 1 339,9 milliards de FCFA tandis que la dette bilatérale représente 25,5% de l'encours total soit 458,8 milliards de FCFA. En tenant compte de l'allègement (30,1 milliards de FCFA), l'encours total de la dette publique extérieure revient à 1 685,2 milliards de FCFA. Le ratio encours de la dette publique extérieure sur PIB s'est amélioré entre 2002 et 2003 en passant de 77,3% en 2002 à 72,1 % en 2003.

S'agissant de la situation sociale, la poursuite de la mise en œuvre du PRODEC en 2003 à travers le PISE, associée à la normalisation de l'année scolaire ont permis une amélioration des indicateurs au niveau du secteur de l'éducation. Ainsi, la priorité donnée à l'enseignement fondamental s'est manifestée

par une augmentation des effectifs et l'amélioration du taux brut de scolarisation qui passe de 64% en 2002 à 67% en 2003 selon les statistiques fournies par le Département de l'Education.

En matière de la santé, l'exécution du PRODESS a rehaussé le taux d'accessibilité des populations aux structures de santé. Cependant, la couverture vaccinale reste dans l'ensemble encore faible (1/3 des enfants de 12-23 mois ne reçoivent pas encore toutes les vaccinations recommandées du PEV). L'année 2003 a été la dernière année du premier quinquennat du PRODESS (1998-2007).

En perspective, l'année 2004 sera marquée par les enjeux des élections locales, un léger recul de l'activité agricole ainsi que le fléchissement de la production d'or amorcé en 2003. Compte tenu de ces hypothèses, les estimations prévoient une baisse de la croissance avec un taux de 4,7% contre 6,1% en 2003, soit une baisse de 1,4 points de pourcentage.

De nouveaux programmes sociaux ont été lancés en 2003 et 2004 ; il s'agit notamment du programme de logements sociaux (dont la première phase «1008 logements de Yirimadio» sera terminée durant le premier semestre de l'année 2004) et du programme emploi-jeunes dont les activités ont démarré en mars 2004 ainsi que l'institution et la nomination du vérificateur général. Ces programmes et actions sont de nature à améliorer les conditions de vie des populations pauvres et très pauvres et assurer une gestion transparente des affaires publiques pour contribuer ainsi à la réalisation de l'objectif global de lutte contre la pauvreté inscrit dans le CSLP.

i). Environnement économique international en 2003

En 2003, l'environnement économique international a été marqué par la persistance des incertitudes sur la croissance économique, singulièrement aux Etats-Unis et dans la zone Euro. Cette situation a été aggravée par la crise géopolitique en Irak avec ses corollaires.

Cependant, le taux de croissance mondiale a connu une légère amélioration en 2003 par rapport à l'année 2002 passant de 3% à 3,2%.

• Production

Malgré la baisse relative du dollar en 2003, les Etats-Unis restent le principal moteur de l'accélération de la croissance mondiale. La baisse du dollar a contribué à la relance des exportations et du coup, à la croissance des pays asiatiques notamment le Japon.

Aux États-Unis, l'activité économique a poursuivi son rythme de croissance malgré la relative baisse du dollar en 2003 avec 2,6% contre 2,4% en 2002.

Dans la zone Euro, malgré la bonne tenue des exportations, pourtant fragilisées par la hausse de l'Euro, le faible niveau de la demande intérieure continue d'annihiler tout espoir d'un prochain rebond. Les prévisions de croissance ont été revues à la baisse et la zone connaît une décélération en 2003 avec 0,5% contre 0,9% en 2002. Cette situation est beaucoup liée à celle de l'Allemagne qui a connu une récession de 0,1% et de la France qui a connu une baisse de sa croissance à 0,5% pour une prévision de 2,5%.

En Asie, l'économie a été affectée par l'épidémie du syndrome respiratoire aiguë (SRAS). Mais avec la baisse du dollar, les exportations ont été soutenues pour maintenir la croissance à son niveau de 2002, soit 6,4 %. Cependant, une reprise exceptionnelle soutenue par la relance de la demande intérieure est observée au Japon avec une croissance réelle de 2% en 2003 contre 0,3% prévue et 0,2% réalisée en 2002.

Pour l'Afrique au Sud du Sahara, le rythme de croissance de l'activité économique se poursuit pour s'établir à 3,7% en 2003 contre 3,1% en 2002.

Dans la zone UEMOA, en dépit de la persistance des effets de la crise ivoirienne, l'activité économique de l'Union a connu une reprise avec 3% en 2003 contre 1,3% en 2002. Ce redressement traduit l'impact de la bonne pluviométrie sur la production agricole de l'Union et consécutivement, une détente sur le niveau des prix à la consommation des ménages.

• Prix et inflation

A l'instar de l'année 2002, la hausse des prix est demeurée modérée en 2003, du fait de la faiblesse de la demande, d'une relative stabilité des cours du pétrole et d'un accroissement des gains de productivité des entreprises américaines notamment. Ainsi, l'inflation mondiale a connu une légère hausse de 0,3 point de pourcentage en 2003 en passant de 1,5% en 2002 à 1,8% en 2003.

Aux États-Unis, le taux d'inflation a évolué au même rythme que l'inflation mondiale passant de 1,1% en 2002 à 1,5% en 2003, suite à la relative baisse du dollar et à la faible demande intérieure.

En Europe, la décélération des coûts salariaux unitaires dans le secteur des services et la bonne tenue de l'Euro face au dollar ont favorisé un repli du taux d'inflation qui s'est établi à 2,1% en 2003 contre 2,4% en 2002.

En Asie, hormis Hong Kong qui pâtit des effets prolongés de la bulle immobilière, les autres pays de la région ne sont pas en déflation ; la Corée connaît une inflation de 3% tandis que la Chine enregistre une hausse des prix en 2003 après plusieurs années de baisse.

En Amérique latine, un repli de l'inflation est observé par rapport à son niveau de 2002, soit 18,3%, mais demeure toujours au dessus de la barre des 10% en 2003. Cette détente s'explique par l'atténuation des sources de tension sur les marchés pétroliers suite à la fin des tensions sociales notamment au Venezuela.

En Afrique Subsaharienne, l'inflation est remontée à 13,2% en 2003 après le repli de 2002 (11,5%) ; elle est issue essentiellement du Zimbabwe, de l'Angola et du Nigeria.

Dans la zone UEMOA, la détente sur les prix amorcée en 2002 s'est poursuivie au cours de l'année 2003, à la faveur de l'abondance de l'offre de produits vivriers. Cette bonne tenue des prix a été cependant perturbée par la hausse des cours des carburants et l'impact de la situation de crise en Côte d'Ivoire. Ainsi, l'inflation s'est située, au terme des neuf premiers mois de l'année 2003, à 1,8% contre 3,1% pour la même période de 2002.

• Évolution des cours des matières premières

Le redémarrage de l'économie mondiale en 2002 s'est poursuivi en 2003 et s'est traduit par une amélioration de la demande mondiale des principaux produits de base et a induit une appréciation des prix des principales matières de base, hormis les prix du café et du cacao qui se sont dégradés.

Pétrole : le cours du pétrole s'est situé autour de 28 \$/baril contre 24,8 \$/baril en 2002, une appréciation d'environ 11,4%.

Coton : suite aux subventions accordées à la filière coton par les Etats-Unis et l'Europe ainsi que la forte production chinoise, le cours du coton avait baissé de 4,9% en 2002 ; il s'est légèrement amélioré en 2003.

Or : les cours sont demeurés bien orientés en 2003 par rapport à 2002. En effet l'once a atteint en décembre 2003 400\$ contre une moyenne de 310\$ en 2002, soit une appréciation de 29%.

Cacao : en raison des anticipations d'une surabondance de l'offre mondiale (une augmentation d'environ 5,1% de la production mondiale), les cours ont régulièrement baissé en 2003. Ainsi, le cours du cacao s'est situé à 1 770\$/tonne en 2003 contre 1 779\$/tonne en 2002, soit une baisse de 0,5%.

Café : les cours ont augmenté de 10,6 %, en s'établissant à 30,3 cents/livre en 2002 ; mais au cours de l'année 2003, on a enregistré un excédent de production et le marché mondial déprimé. Parallèlement, les stocks sont considérables, tant dans les pays producteurs qui réduisent leurs exportations pour tenter de maintenir les prix, que dans les pays consommateurs où la demande est restée faible.

ii). Évolution économique et sociale du Mali de la dévaluation de 1994 à 2003

Pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali s'étend sur une superficie de 1241238 Km². La population qui était de 10,5 millions d'habitants en 2002 est estimée à 11,1 millions en 2003. Avec un taux de croissance moyen annuel de 2,2%, elle est relativement jeune.

Après un taux de croissance négatif du PIB (-4,7%) en 1993, le Mali connaît depuis la dévaluation de 1994 des taux de croissance systématiquement supérieurs au croît démographique mais toujours relativement volatiles puisqu'ils varient de 2,7% en 1994 à 11,9% en 2001 et 4,2% en 2002. Cette volatilité tient en partie à la forte variation des performances du secteur primaire qui dépend lui même des aléas climatiques. L'année 2003 est marquée par l'avènement du PIB plus comparable de l'UEMOA (qui a fondamentalement modifié la méthode de détermination du PIB). Avec la bonne pluviométrie enregistrée pendant la campagne 2003/2004, le taux de croissance a atteint 6,1% en 2003.

Le secteur primaire se présente comme l'un des secteurs dominants au Mali. Il représente plus de 40% du PIB. La conjoncture agricole, soumise à des aléas climatiques importants, affecte directement le PIB et exerce une forte influence sur les autres secteurs. De grands efforts d'investissement en aménagements hydro agricoles et maîtrise de l'eau ont été consentis ces dernières années par les autorités et ses partenaires pour réduire la vulnérabilité de la production agricole, notamment la riziculture, aux aléas climatiques. On a enregistré pendant l'année 2003 un excédent céréalier d'environ 700 000 tonnes et une production record d'environ 612 mille tonnes de coton plaçant notre pays au rang de premier producteur africain.

Le secteur industriel reste encore faible. Cependant, c'est dans ce secteur que les plus forts taux de croissance ont été enregistrés, avec 30,1% en 2001 et une moyenne d'environ 9,5% par an. Cette expansion rapide est imputable au secteur aurifère qui a enregistré une forte progression depuis la promulgation d'un nouveau code minier en 1991, code qui fut réactualisé en 1999.

Suite à la mise en exploitation de la mine d'or de Sadiola, l'or est devenu le premier produit d'exportation au Mali, faisant de notre pays le 3^e producteur africain après l'Afrique du sud et le Ghana. Trois nouveaux gisements ont été ouverts : Morila en octobre 2000, Yatéla en mai 2001, Kalana en 2004, et d'autres sont en perspective (notamment Lolo) pour 2005. Ce dynamisme s'explique en partie par des coûts d'exploitation relativement faibles et les multiples avantages accordés par le code minier.

Le secteur tertiaire a contribué pour environ 40% à la formation du PIB de 1994 à 2001. La croissance du secteur est dominée par la branche des transports et télécommunications qui a connu une croissance de 10,7% en 2003 contre -2,7% en 2002. La performance de la branche transports et télécommunications est liée essentiellement au démarrage de la société de téléphonie cellulaire « IKATEL » en 2003.

Avec l'ajustement monétaire intervenu en 1994, le déflateur du PIB avait atteint 33,4% la même année. Mais cette forte poussée a été très vite maîtrisée, grâce à la combinaison d'une politique monétaire restrictive et d'une politique salariale prudente. Excepté l'année 1998 (4%), le Mali a pu maintenir le taux d'inflation en dessous de 3% (norme communautaire) entre 1997 et 2000. En revanche, il a atteint les 5% en 2001 et 2002 pour se rétablir à -1,3% en 2003.

Le Mali s'est engagé, après la dévaluation, dans une politique de réduction des déficits macroéconomiques. La situation des finances publiques reste marquée par une progression des recettes totales qui sont passées de 14,2% du PIB en 1994 à 16,9% en 2003 grâce à l'effort de modernisation de la structure fiscale et douanière. Au niveau des douanes l'État a adopté un nouveau code en février 2000. Celui-ci renforce le contrôle anti-fraude et accroît les recettes.

Le commerce extérieur reste marqué par une croissance plus rapide des exportations par rapport aux importations ; cependant, le solde commercial reste en moyenne déficitaire entre 1994 et 2003.

En matière de politique de développement social, la période a été marquée par le lancement du Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social dont le programme opérationnel est le Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS) couvrant la période 1998-2002, le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) visant une refondation du système de l'éducation (1998-2007) et le Projet de Développement de la Justice (PRODEJ) élaboré dans le but d'une réhabilitation de la justice malienne pour la paix sociale. La mise en œuvre de ces programmes a permis d'améliorer sensiblement les indicateurs sociaux au cours de ces dernières années.

De nouveaux programmes sociaux ont été lancés en 2003 et 2004 ; il s'agit notamment du programme de logements sociaux (dont la première phase – 1008 logements de Yirimadio- sera terminée durant le premier semestre de l'année 2004) et du programme emploi-jeunes dont les activités ont démarré en mars 2004.

I. SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2003

L'année 2003 a été caractérisée par une production agricole exceptionnelle suite à la bonne pluviométrie et la détente des prix. Cela a favorisé une détente de la consommation finale en 2003 qui a enregistré une croissance de 3,8% contre -0,2% en 2002. Malgré une baisse de la production d'or de l'ordre de 11 tonnes (20%) entre 2002 et 2003 ; la croissance a atteint un taux de 6,1% en 2003 contre 4,2% en 2002, soit une augmentation d'environ 2 points de pourcentage.

La présente analyse, basée sur les données du « PIB plus comparable », sera axée sur les quatre secteurs de l'économie à savoir le secteur réel, les finances publiques, la balance des paiements et la situation monétaire.

1.1.Secteur réel

L'évolution du secteur réel est appréhendée non seulement à travers la croissance et les composantes de la production mais également au niveau des emplois du PIB. Parallèlement à l'évolution de la production et de la consommation nous ferons un aperçu sur le comportement des prix à la consommation avant de mettre l'accent sur les branches qui ont le plus influencé le taux de croissance en 2003.

1.1.1. Production et croissance

Avec le PIB plus comparable, les taux de croissance de l'économie de ces trois dernières années comparés à ceux de l'ancienne méthodologie d'élaboration du PIB se présentent comme suit :

Tableau N° 1 : Évolution comparative des taux de croissance du PIB selon l'ancienne méthodologie et le PIB plus comparable

Années	2000	2001	2002	2003
Ancienne valeur	3,7%	3,5%	9,8%	-1,9%
Nouvelle valeur	-3,3%	11,9%	4,2%	6,1%
Ecart (en point)	7,0	-8,3	5,6	-7,9

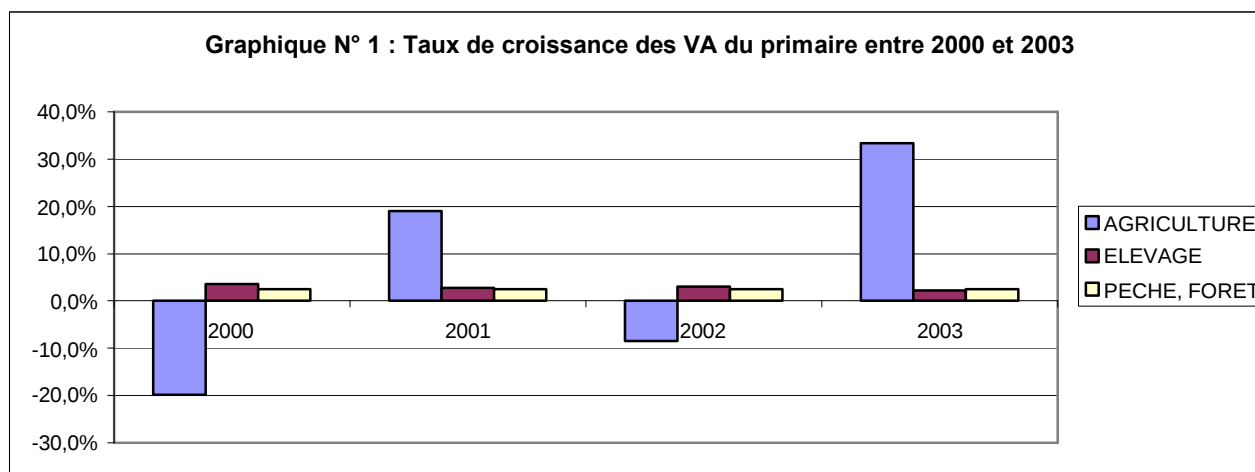
Source : DNSI

Dans le Primaire

Suite, à la bonne pluviométrie de la campagne 2003/2004, le secteur primaire a connu une croissance de 19,1% en 2003 contre -8,5% en 2002. Cette croissance est tirée essentiellement par la branche agriculture qui a connu la plus forte croissance avec 33,4%. Cependant, l'économie reste toujours vulnérable aux aléas climatiques comme l'atteste le graphique N°1.

La pluviométrie a été dans son ensemble abondante et bien répartie dans la presque totalité des zones agricoles du pays. Elle a été suffisante pour les besoins en eau des cultures, malgré les pluies diluviennes des mois de juillet et d'août qui ont causé quelques inondations.

Toutefois, le cumul des pluies recueillies depuis le 1^{er} mai est déficitaire en quelques endroits, notamment dans les localités de Bafoulabé, Koulikoro, Baguinéda, Konobougou, Goundam et Gourma Rharous.



Source : DNSI

La production de coton graine a enregistré une hausse de 41,7% durant la campagne agricole 2003/2004 passant de 432 000 tonnes en 2002 à environ 612 000 tonnes en 2003 plaçant le Mali au premier rang des producteurs africains. Dans le même temps, la production vivrière a atteint 3 392 000 tonnes en 2003 contre 2 532 000 tonnes en 2002, soit une hausse de 34%. Ces bons résultats ont permis de dégager un excédent céréalier d'environ 700 000 tonnes en 2003.

Tableau N° 2: Évolution de la production céréalière et cotonnière entre 2001 et 2003 (en tonnes)

Spécifications	Campagne			Variations 2002/2003 par rapport à 2003/2004
	2001/2002	2002/2003	2003/2004*	
Mil	792.548	795 146	1 122 961	42,1%
Sorgho	517.748	641695	763 683	19,0%
Riz	939 864	710 446	967 183	36,1%
Maïs	301 931	363 629	509 257	40,0%
Fonio	21 398	16 321	17 801	9,1%
Blé/Orge	9 353	4 621	11 080	139,8%
Total céréales	2582842	2 531 858	3 391 965	34,0%
Coton	250 000	432 000	612 000	41,7%

Source : DNSI/DNAMER/CPS-MAEP

** = résultats provisoires*

L'essentiel de la hausse de la production agricole vient des céréales sèches notamment le mil avec un taux de croissance de 42% et le maïs avec 40% ; ensuite le riz avec 36%.

Cette performance globale masque toutefois des disparités régionales comme l'atteste l'annexe N°1. Il ressort de ce tableau que toutes les régions ont accru leur niveau de production ; la région de Mopti est la région où la production a le plus augmenté entre 2002 et 2003 avec 127% ; ensuite viennent les régions de Sikasso avec 65% et Tombouctou avec 37% ; les régions de Koulikoro et Sikasso ont réalisé les plus faibles performances avec respectivement 9% et 16%.

Par type de céréales, on note que la région de Kayes a présenté un déficit dans la production de mil avec 1,3% alors que la région de Mopti a réalisé un excédent avec 120%. En ce qui concerne le sorgho, les régions de Gao/Kidal, Koulikoro et Sikasso sont déficitaires avec respectivement 79%, 7% et 7% alors que la région de Tombouctou a réalisé un excédent avec 201%. Pour le riz, seule la région de Kayes a fait

un déficit avec 61% tandis que la région de Mopti a fait un record de 160%. S'agissant du maïs, aucune région n'a enregistré un déficit. Les régions de Mopti et Kayes ont fait des augmentations spectaculaires avec respectivement 784% et 119% ; il faut noter par ailleurs que les régions de Gao/Kidal n'ont pas produit de maïs depuis 2002. Parlant du fonio, seule la région de Sikasso a fait un déficit avec 22% tandis que la région de Koulikoro a fait une production record de 124% ; les régions de Tombouctou et Gao/Kidal n'ont pas produit de fonio depuis 2002. S'agissant du Blé et de Orge, ils ne sont produits que dans la région de Tombouctou et leur production a connu une augmentation de 140% entre 2002 et 2003.

La production nette de céréales est estimée à 2 661 600 tonnes¹ en 2003 contre 1 989 400 tonnes en 2002, soit une hausse de 34%.

Il faut par ailleurs noter que la production animale occupe de nos jours une place importante dans notre économie. Cette production est essentiellement marquée par celle des bovins qui constitue aussi la majeure partie des exportations d'animaux vivants, de viande, de peaux et cuirs. Par rapport à l'année passée, on note un accroissement des effectifs de 3% pour les bovins ; 5% pour les ovins et les caprins.

Dans le secondaire

Suite aux faibles performances des branches « Industrie extractive » avec -18,8% et « Industrie manufacturière » avec -6,9%, ce secteur a réalisé en 2003 un taux de croissance de -8,9%, contre 18,9% en 2002.

L'activité minière est dominée par la production d'or qui a enregistré un niveau record en 2002 avec **63,4** tonnes grâce à la découverte d'un filon dont la teneur était très forte. Ce niveau n'a pas pu être atteint en 2003, la production a été de 51,6 tonnes, soit une baisse d'environ 19% liée à la baisse des rendements dans les anciennes mines et à la lenteur dans le démarrage de nouvelles unités d'exploitation d'or.

Concernant la production artisanale d'or (orpaillage) elle est estimée par les services techniques² à environ 2 tonnes par an. La production des principales sociétés minières a évolué entre 2002 et 2003 comme suit :

Tableau N°3 : Variation de la production d'or par société entre 2002 et 2003 en valeur et en %

Années	2002	2003	en Val	en %
Sadiola	16,2	15,8	- 0,4	-2,5%
Morila	38,6	28,6	- 10,0	-25,9%
Yatela	8,6	7,2	- 1,4	-16,3%
Total	63,4	51,6	- 11,8	-18,6%

Source : DNGM

La production d'électricité a atteint 636,1 millions de KWH en 2003, contre 578,3 millions de KWH en 2002, soit une hausse de 10%. Cette évolution est due d'une part, au renforcement de la capacité de production dans certaines localités en liaison avec l'organisation de la CAN 2002, et d'autre part à la mise en service de la centrale de Manantali.

Les actions entreprises en 2003 ont permis d'améliorer le taux de desserte en eau avec 69% contre 65% en 2002, soit une augmentation de 4 points de pourcentage. Quant au taux de desserte en électricité, il a atteint 16% en 2003 contre 12% en 2002, soit une hausse de 4 points de pourcentage.

¹ Pour les céréales sèches, la production brute est réduite de 15% représentant les pertes et semences ; pour le riz les pertes et semences représentent 10% de la production brute puis au reste taux d'usinage est de 69%.

² Estimation donnée par la Direction Nationale de la Géologie et des Mines.

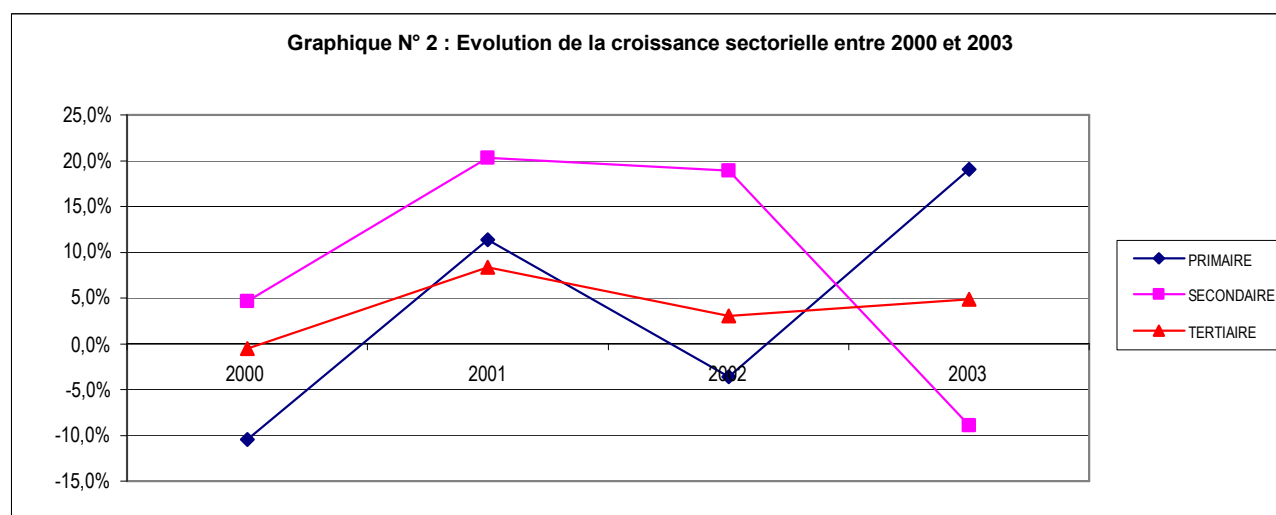
En glissement annuel, l'Indice général de la production industrielle, corrigé des variations saisonnières, a subi une variation en volume de 30,2% entre 2002 et 2003 (avec 57,3% pour l'industrie textile et -5,6% pour l'industrie chimique et matériaux de construction).

Si la valeur ajoutée du secondaire a régulièrement cru depuis 2000, il dégage une croissance négative (-9%) en 2003. Celle-ci a été liée en grande partie aux branches « industrie extractive » et « industrie manufacturière » dont les valeurs ajoutées ont baissé respectivement de 18,8% et 6,9% en 2003 par rapport à leur niveau de 2002.

Dans le tertiaire

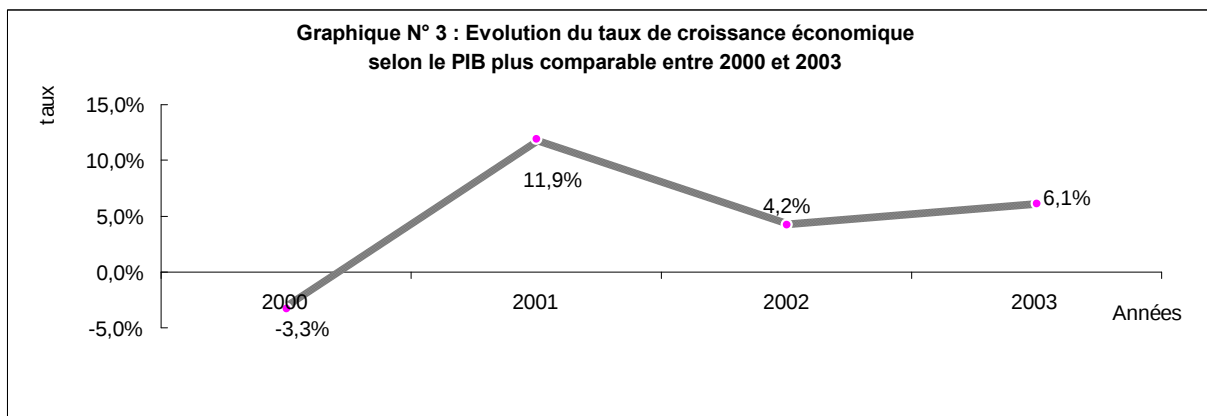
La valeur ajoutée du tertiaire est passée d'un taux de croissance de -0,4% en 2002 à 3,5% en 2003. Avec l'adaptation des opérateurs économiques aux nouveaux axes de transport et surtout avec la relance des activités de télécommunication (démarrage des activités de la société de téléphonie cellulaire « Ikatel ») ; une reprise dans les branches des « transports et télécommunications » et « commerce » a été observée en 2003 avec respectivement 11% et 2%.

C'est le secteur primaire qui a tiré le plus la croissance en 2003 avec 19,1% contre -3,6% en 2002 ; il est suivi du tertiaire avec 3,5%. Quant au secondaire, il a participé négativement à la croissance de 2003 avec -9% contre 19% en 2002.



Source : DNSI

En définitive, l'économie a enregistré en 2003 une croissance de 6,1% légèrement inférieure à la moyenne de 6,7% prévue pour l'horizon 2002-2006 par le CSLP, contre 4,2% en 2002. Cette reprise a été rendue possible grâce à une conjoncture exceptionnelle dans le secteur primaire, notamment l'agriculture et les bons résultats obtenus dans la branche des télécommunications.



Source : DNSI

Avec le PIB plus comparable, à l'exception de l'année 2000 qui a été une mauvaise année agricole avec une croissance négative de 3,3%, la croissance du PIB en été en moyenne de 5% entre 2001 et 2003 ; la croissance de l'année 2002 étant émaillée par la crise ivoirienne.

1.1.2. Emplois du PIB

Consommation finale

La consommation, principale composante de la demande globale, a cru de 3,8% en 2003, tandis qu'elle avait connu une baisse de 0,2% l'année précédente. La consommation totale constitue 65% du PIB et se repartie entre consommation privée (98,5%) et consommation publique (1,5%). La consommation privée a augmenté de 4,2% contre 0,6% pour la consommation des Administrations publiques.

Formation brute de capitale fixe (FBCF) et épargne

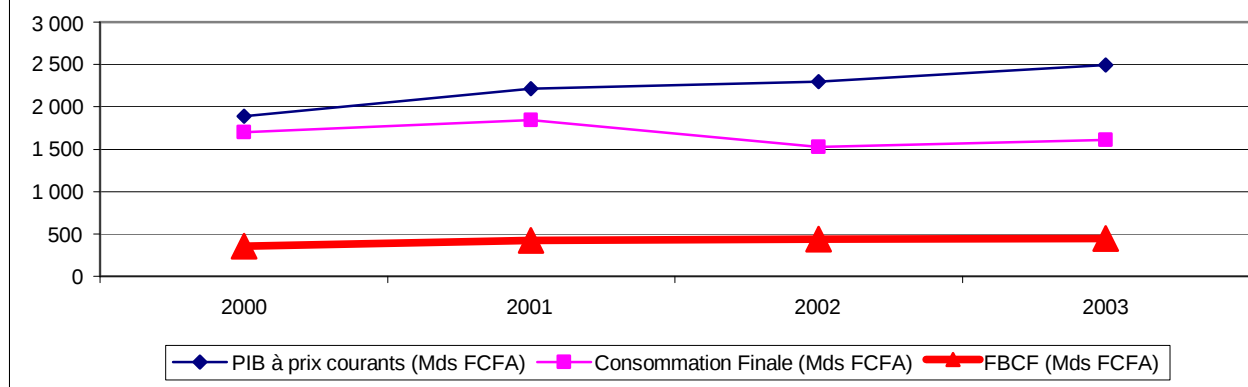
Le niveau des investissements à travers la FBCF est passé de 439,5 milliards de FCFA en 2002 à 446,0 milliards de FCFA en 2003 soit un taux de progression de 2%. Il représente 18% du PIB contre 19% en 2002.

L'investissement public en 2003 est ressorti à 176,8 milliards de FCFA contre 172,5 milliards de FCFA en 2002 soit une augmentation de 2,5%. L'effort d'investissement de l'État a été orienté prioritairement vers les secteurs qui contribuent le plus à la lutte contre la pauvreté. Dans le même temps, l'investissement privé est passé de 267 milliards de FCFA à 269,2 milliards, soit une augmentation de 0,8%.

Parallèlement au volume de l'investissement, le taux d'investissement global a évolué à la hausse en 2003 par rapport à l'année précédente, passant de 18,5% du PIB en 2002 à 22,7% en 2003.

L'épargne nationale a suivi aussi la même tendance en passant de 424 milliards de FCFA en 2002 à 474 milliards de FCFA en 2003, soit une hausse de 12%. Le taux d'épargne intérieure s'est retrouvé à 19,0% en 2003 contre 18,5% en 2002.

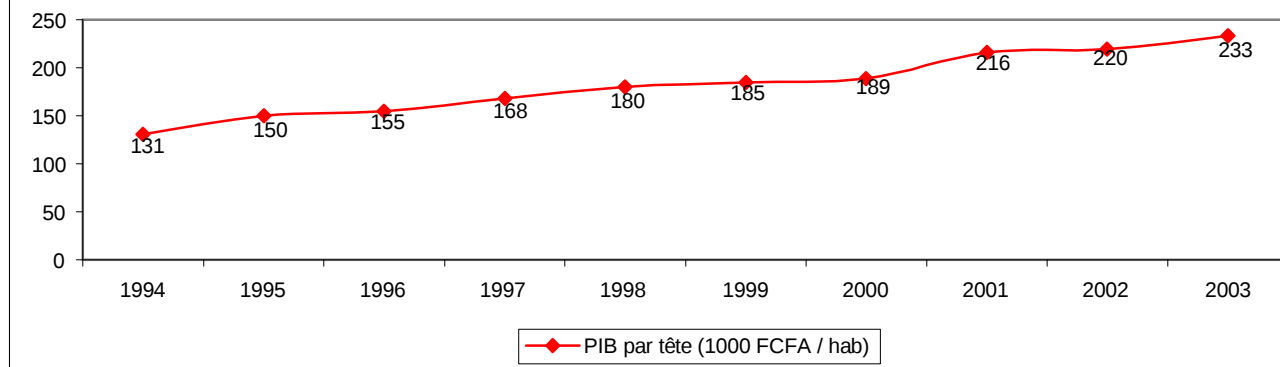
Graphique N° 4 : Evolution du PIB courant, de la Consommation finale et de la FBCF de 2000 à 2003 en Mds de FCFA



Source : DNSI/DNP

Depuis la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, le PIB par tête a régulièrement augmenté en passant de 131 000 FCFA en 1994 à 233 000 FCFA en 2003, soit une hausse de 78,2% comme l'atteste le graphique N°5.

Graphique N° 5 : Evolution du PIB par tête (1000 FCFA / hab) entre 1994 et 2003

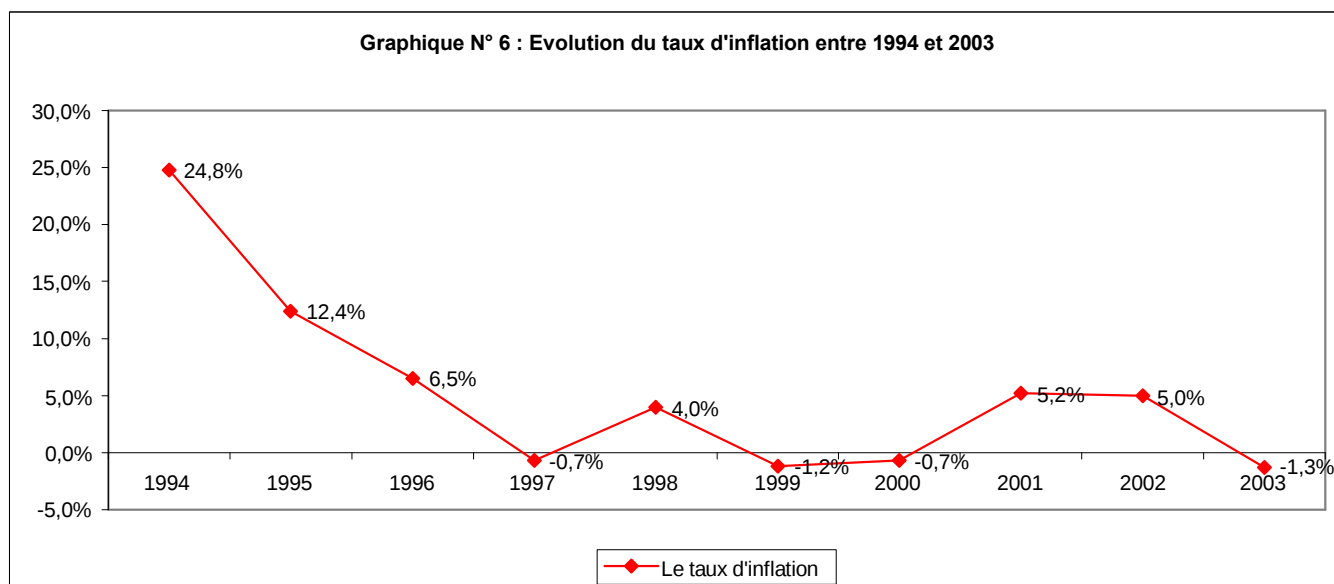


Source : DNSI/DNP

Il faut cependant noter qu'une telle évolution ne traduit pas systématiquement une amélioration de niveau de vie.

1.1.3. Prix et inflation

L'inflation moyenne mesurée par la variation annuelle de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (moyenne de 12 mois), a été de -1,3% en 2003 contre 5,0% en 2002. Ceci est essentiellement dû aux bonnes récoltes de céréales, des fruits et produits de la pêche, comme l'atteste le graphique N° 6.



Source : DNSI/DNP

Quant au **déflateur du PIB**, il s'est établi en 2003 à 2,4% contre -0,3% en 2002.

1.1.4. Les branches les plus déterminantes dans la croissance économique en 2003

La production record de l'or en 2002 a permis d'atténuer les effets de la crise du coton de 2001 et de ramener le taux de croissance du PIB à **4,2%** en 2002. En 2003, avec le niveau élevé de la production cotonnière, le PIB a atteint les **6,1%** malgré la baisse notoire de la production d'or. Les branches d'activité qui ont le plus contribué à la réalisation de cette croissance sont présentées dans le tableau N°4.

Tableau N°4 : Contribution sectorielle à la croissance et sa variation par rapport à 2002

Branches/Années	2002	2003	Variation en points
AGRICULTURE	-8,50%	33,40%	41,9
TRANSPORTS & TELECOM	-2,70%	10,70%	13,4
COMMERCE	-1,60%	2,40%	3,9
BANQUES ET ASSURANCES	0,30%	1,10%	0,8
SERVICES NON MARCHANDS	4,10%	4,70%	0,5
BTP	4,40%	4,50%	0,1

Source : CE-DNSI

Les branches agricultures, transports et télécommunications ainsi que le commerce ont dominé les activités de production au cours de l'année 2003.

1.2. Finances Publiques

L'un des axes majeurs de la stratégie gouvernementale en matière de réformes économiques et financières, reste l'amélioration de la situation financière de l'État par la viabilité de ses opérations financières. La politique de l'État en la matière, vise l'assainissement des finances publiques par la maîtrise des dépenses courantes et l'élargissement de la base de l'assiette imposable.

L'année budgétaire 2002 a été caractérisée par un contexte de reprise de la production cotonnière et la réalisation d'une production record d'or. Nonobstant la baisse de la production d'or en 2003, cette tendance serait maintenue à cause de la bonne campagne agricole 2003/2004 et la pérennisation des

nouveaux axes d'approvisionnement qui a permis une nette amélioration du niveau des recettes en 2003. Par ailleurs, l'évolution des dépenses a été assez maîtrisée.

Le BSI est caractérisé en 2003 par une baisse notable de son enveloppe par rapport à 2002. Cela s'explique en partie par la baisse relative de 12% du niveau du financement extérieur entre 2002 et 2003 quand bien même le financement intérieur a augmenté de 20%.

1.2.1. Recettes

Les recettes totales et dons qui étaient de 474,2 milliards de FCFA en 2002 sont passés à 546,6 milliards de FCFA en 2003 soit une hausse 15,3%.

Les recettes fiscales qui s'élèvent à 361,8 milliards, représentent 83,3% des recettes totales (434,3) en 2003. Elles sont en augmentation de 11,8% par rapport à leur niveau de 2002. La pression fiscale qui était de 13,7% en 2002 a atteint 14,5% en 2003 ; ce qui reste inférieur à la norme communautaire de 17% minimum.

Les dons par contre, ont fortement augmenté passant de 85,8 milliards de FCFA en 2002 à 112,3 milliards de FCFA en 2003, soit une hausse de 30,9%, principalement à cause des dons budgétaires avec 211% en 2003 contre -40% en 2002.

Le manque à gagner de recettes suite à la crise ivoirienne, a été estimé à 14,2 milliards en 2002 dont 8,6 milliards pour les recettes douanières et 5,6 milliards pour la fiscalité intérieure. En 2003, avec la pérennisation de la stratégie de diversification des ports d'approvisionnement, les effets de la crise en Côte d'Ivoire ont eu très peu de conséquences en terme de perte de recettes aux cordons douaniers comme l'atteste cette sensible amélioration du niveau des recettes par rapport à 2002.

1.2.2. Dépenses

Les dépenses totales et prêts nets qui étaient de 558,0 milliards de FCFA en 2002, se sont élevées à 564,0 milliards de FCFA en 2003 soit une augmentation de 1,1%. Par rapport au PIB, ces dépenses représentent 22,1% en 2003 contre 23,8% en 2002, soit une baisse de 1,7 points.

L'évolution de la structure des dépenses entre 2002 et 2003 est marquée par celle des dépenses courantes, qui augmentent de 2,7%, et celle des dépenses en capital qui baissent de 10,2%. Cette baisse des dépenses en capital est imputable au financement extérieur qui décline de 12,1% ; parallèlement, le financement national a régressé d'environ 6,7% par rapport à 2002.

Avec une prévision de 292,1 milliards de FCFA en 2003, le Budget Spécial d'Investissement (BSI) a été exécuté à hauteur de 69,6% contre 72% en 2002. Les réalisations ont été financées à hauteur de 69,3% par les partenaires techniques et financiers (soit 140,2 milliards de FCFA) et 30,7% sur ressources intérieures (soit 62,4 milliards de FCFA).

La baisse du volume et du taux d'exécution du BSI est liée essentiellement à la baisse du volume du financement extérieur dans l'enveloppe du BSI. La faiblesse du taux d'exécution s'explique par la faible capacité d'absorption d'un certain nombre de départements liée à la lourdeur administrative dans la passation des marchés, dans l'organisation institutionnelle de la mobilisation du financement, la méconnaissance des procédures de bailleurs de fonds, etc.

S'agissant de la masse salariale, sa part dans le PIB était de 3,8% en 2002 ; elle s'est établie à 3,9% en 2003, soit une légère hausse de 0,1 point de pourcentage. Cette hausse s'explique par le plan de recrutement à la Fonction Publique appuyé par le programme pour la promotion de l'emploi des jeunes.

1.2.3. Soldes budgétaires

Le déficit base engagement dons exclus est passé de 169,6 milliards de FCFA en 2002 à 129,6 milliards de FCFA en 2003, soit une amélioration de 40,0 milliards de FCFA. Par rapport au PIB, il s'est situé à 5,2% en 2003 contre 7,4% en 2002. Dons inclus, le déficit a atteint 17,3 milliards en 2003 contre 83,8 milliards une année plus tôt, soit une amélioration de 66,5 milliards de FCFA. En pourcentage du PIB, cela représente 0,7% en 2003 contre 3,6% en 2002. Cette amélioration de la situation des finances publiques est imputable à la bonne campagne agricole 2003/2004, et à la maîtrise de l'évolution des dépenses simultanément à la croissance des recettes entre 2002 et 2003.

1.2.4 Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse

Les arriérés de paiement intérieur, totalement apurés en fin 1999, n'ont enregistré aucune accumulation en 2001 et 2002. L'encours des arriérés extérieurs a également été apuré en 1994 et depuis cette date toutes les échéances sont honorées.

Cependant, en 2003, au titre de la période complémentaire 23,2 milliards de FCFA ont été accumulés ; dans le même temps, 12,4 milliards de FCFA ont été régularisés en 2003, soit un solde positif de 10,8 milliards de FCFA.

Ainsi, le déficit base caisse se situe à 6,5 milliards en 2003 contre 85,1 milliards une année plus tôt, soit une amélioration de 78,6 milliards de FCFA. En pourcentage du PIB, cela représente 0,3% en 2003 contre 3,6% en 2002.

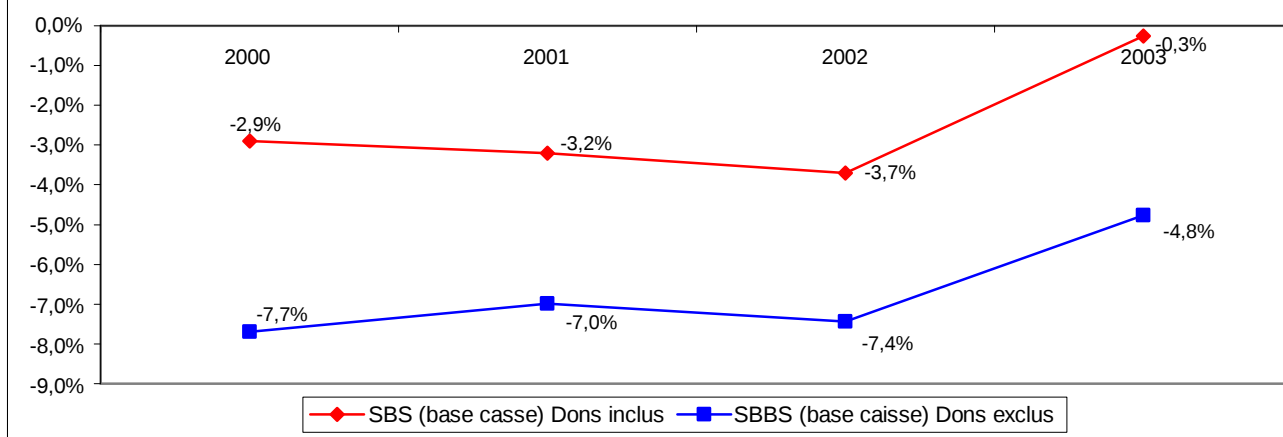
1.2.5. Financement

Le déficit budgétaire a été financé pour 6,5 milliards de FCFA en 2003 contre 85,1 milliards de FCFA en 2002. Le financement est essentiellement extérieur.

L'apport consolidé des ressources extérieures de financement a atteint 90,9 milliards de FCFA en 2003 contre une prévision de 126,0 milliards de FCFA. Cette réalisation est en hausse de 2,4 milliards de FCFA par rapport au niveau de réalisation de 2002 où il était de 88,5 milliards de FCFA. L'essentiel de cette contribution provient des prêts projets avec 62,6 milliards de FCFA en 2003 contre 71,1 milliards de FCFA en 2002, des prêts budgétaires avec 34,9 milliards de FCFA en 2003 contre 31,5 milliards de FCFA en 2002 et du financement exceptionnel que constitue la réduction de la dette au titre de l'initiative PPTE avec 30,1 milliards de FCFA en 2003 contre 27,5 milliards de FCFA en 2002.

Dans le même temps, le financement intérieur net est passé de -3,4 milliards de FCFA en 2002 à -84,4 milliards en 2003. La contribution du secteur bancaire dans le financement a été de -9,9 milliards de FCFA en 2002 contre -49,6 milliards en 2003. La situation de l'État auprès du système bancaire, au regard de la Position Nette du Gouvernement (PNG), s'est située à -48,6 milliards de FCFA en 2003 contre -8,8 milliards de FCFA en 2002.

Graphique N° 7 : Evolution du SBB (base engagement) en % du PIB entre 2000 et 2003



Source : DNTCP/TOFE

1.2.6. Situation de la dette extérieure au 31 décembre 2003

Au 31 décembre 2003, l'encours de la dette publique extérieure à moyen et long terme avant allègement est estimé à 1 798,7 milliards de FCFA contre 1 776,1 milliards de FCFA en 2002. La dette multilatérale représente 74,5% de l'encours total soit 1 339,9 milliards de FCFA tandis que la dette bilatérale représente 25,5% de l'encours total soit 458,8 milliards de FCFA.

En tenant compte de l'allègement, l'encours total de la dette publique extérieure revient à 1 685,2 milliards de FCFA en 2003 dont 1 355,1 milliards de FCFA ou 80,4% de dette multilatérale et 330,1 milliards de FCFA ou 19,6% de dette bilatérale. La dette bilatérale passe de 476,9 milliards de FCFA à fin 2002 à 330,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2003 ; cette baisse est consécutive à la l'important allègement que le Club de Paris a accordé au Mali à partir du 12 mars 2003 à travers l'annulation de la totalité de la dette éligible au Club de Paris.

Le ratio encours de la dette publique extérieure sur PIB s'est amélioré entre 2002 et 2003 en passant de 77,3% en 2002 à 72,1 % en 2003.

Au 31 décembre 2003, il n'existait aucun arriéré au titre du service de la dette publique extérieure du Mali ; ainsi le critère de non accumulation d'arriéré a été respecté. Le Mali poursuit ses efforts de maîtrise de l'endettement en ne contractant plus de dette dont « l'élément don » est inférieur à 35%, nécessaire pour assurer la viabilité de la dette à long terme.

Le Mali bénéficie des ressources de la seconde phase de l'initiative PPTE décidée en juin 1999 à Cologne par le sommet du G7 pour laquelle il a atteint le point d'achèvement le 28 février 2003.

1.3. Balance des paiements

Le solde global de la balance des paiements du Mali reste toujours excédentaire en 2003, mais comparé à son niveau de 2002, il est en légère dégradation liée essentiellement à la baisse des exportations consécutive à la chute de la production d'or en 2003 et des problèmes d'évacuation du coton déjà vendu.

1.3.1 Le compte des transactions courantes

Ce compte retrace l'ensemble des transactions extérieures non financières et leur contrepartie financière. Il est très déterminant dans la composition du solde global.

La dégradation du solde global en 2003 est essentiellement imputable au compte des transactions courantes, dont le solde est passé de -103,5 milliards de FCFA (ou -4,5% du PIB) en 2002 à -127,7 milliards de FCFA (ou -5,1% du PIB) en 2003. Hors transferts officiels, le solde courant est ressorti à -191,6 milliards de FCFA (ou -7,7% du PIB) en 2003 contre -134,3 milliards de FCFA (ou -5,8% du PIB) en 2002.

La détérioration du déficit des transactions courantes de 24,2 milliards de FCFA suit l'évolution du solde commercial qui s'est établi à -25,9 milliards de FCFA en 2003, contre +97,6 milliards de FCFA en 2002. Cette contre performance découle de la diminution des exportations d'or de 86,7 milliards de FCFA, simultanément à l'augmentation des importations CAF de 87,7 milliards de FCFA.

La balance des services s'est également détériorée de 4,4 milliards de FCFA du fait essentiellement de la modification des circuits d'approvisionnement en passant de -135,6 milliards de FCFA en 2002 à -140,0 milliards de FCFA en 2003.

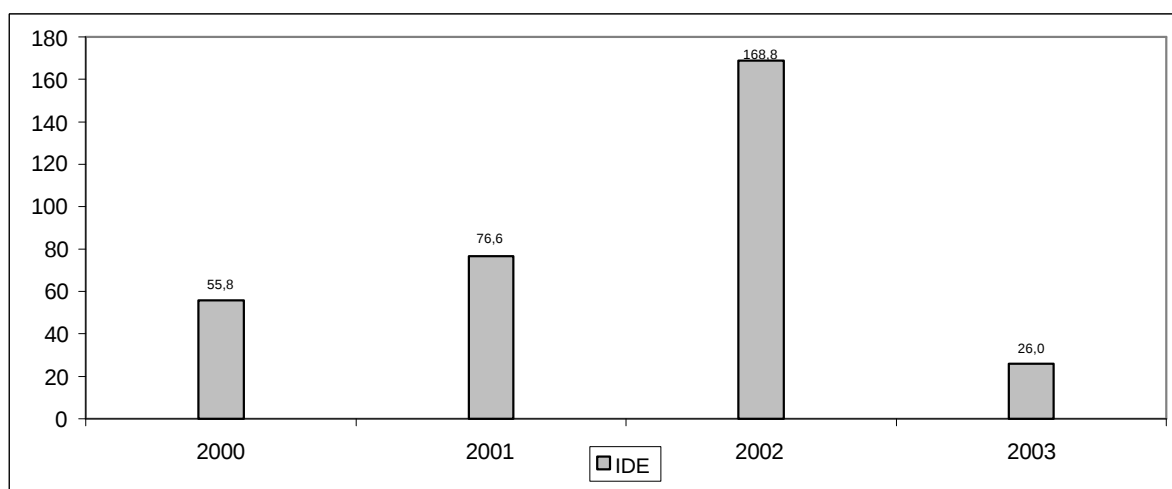
1.3.2 Le compte de capital et d'opérations financières

Ce compte retrace les flux de capitaux et les flux financiers réalisés au cours d'une période, généralement une année.

L'excédent du solde du compte de capital et d'opérations financières qui était de 195,6 milliards en 2002, a atteint 168,7 milliards en 2003. Cette baisse est essentiellement imputable au compte de capital qui a enregistré une diminution de 37,2 milliards de FCFA entre 2002 et 2003.

S'agissant de l'Investissement Direct Étranger (IDE) en direction de notre pays, après avoir atteint un niveau spectaculaire de 168,8 milliards de FCFA en 2002, il a fortement baissé en 2003 pour se situer à 26,0 milliards de FCFA, soit une baisse de 142,8 milliards de FCFA ou 85,0% en liaison avec la baisse des bénéfices des sociétés minières et le niveau de l'investissement réalisé en 2002 par la nouvelle société de télécommunication « Ikatel » (voir graphique N°8).

Graphique N°8 : Évolution de l'IDE au Mali de 2000 à 2003 (en Mds de FCFA)



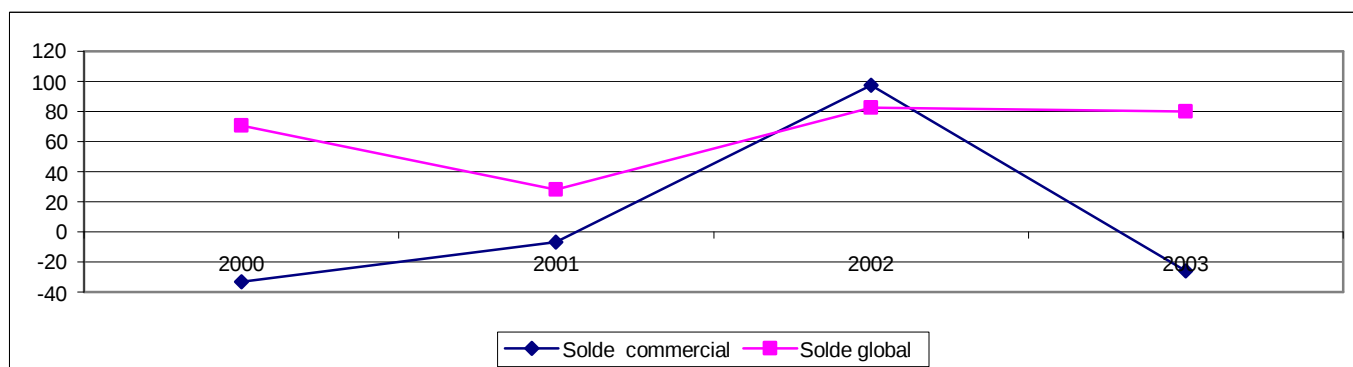
Source : BCEAO/BP

Au niveau du financement exceptionnel, les allègements de dette dans le cadre de l'Initiative PPTE se sont établis à 30,1 milliards de FCFA en 2003 contre 27,5 milliards de FCFA en 2002.

1.3.3. Solde global

Au total, le solde global est ressorti excédentaire de 80,1 milliards de FCFA en 2003, contre un excédent de 82,4 milliards en 2002, soit une dégradation de 2,3 milliards ou 3,0% liée essentiellement à la baisse des exportations consécutive à la chute de la production d'or en 2003.

Graphique N°9 : Évolution du solde commercial et du solde globale de 2000 à 2003 en Milliards de FCFA



Source : BCEAO

1.4. Situation monétaire

Sur la base des données arrêtées³ à fin décembre 2003, l'évolution de la situation monétaire par rapport à décembre 2002 est marquée par :

- une hausse des avoirs extérieurs nets (+115,5 milliards de FCFA ou 40,5%) ;
- une augmentation du crédit intérieur (+23,8 milliards de FCFA 6,2%) ;
- un accroissement de la masse monétaire (+137,1 milliards de FCFA 21,9%).

1.4.1. Avoirs extérieurs nets

Sur la base annuelle, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, en s'établissant à 400,4 milliards de FCFA à fin décembre 2003 contre 284,9 milliards en 2002, ont enregistré une hausse de 115,5 milliards ou 40,5%.

Cette évolution est exclusivement imputable à un renforcement de 122,6 milliards de FCFA de la position extérieure nette de l'Institut d'émission, en raison essentiellement de la mobilisation par l'Etat d'importants concours extérieurs, et du rapatriement des recettes d'exportation de coton. Dans le même temps, les avoirs nets détenus par les banques primaires à l'étranger se sont repliés de 7,1 milliards, pour ressortir à 38,5 milliards en 2003.

1.4.2. Crédit intérieur

Par rapport à fin décembre 2002, le crédit intérieur a enregistré en 2003 une augmentation de 23,8 milliards de FCFA ou 6,2 %, passant de 384,0 milliards de FCFA en 2002 à 407,8 milliards de FCFA en 2003. Cette hausse est induite par une augmentation des crédits à l'économie.

³ De la note sur l'évolution récente de la situation monétaire et de la balance des paiements et prévisions pour l'année 2004/BCEA_N°658-SC.WAD_05/03/04.

- **Crédit à l'économie**

Entre 2002 et 2003, l'encours des crédits à l'économie s'est accru de 17,4% en passant de 411,5 milliards de FCFA en 2002 à 482,9 milliards de FCFA en 2003 (ces nouvelles mises en place ont surtout favorisé le secteur coton à travers notamment le financement des intrants agricoles ainsi que plusieurs opérations d'escomptes d'effets avalisés et tirés sur la CMDT).

- **Position Nette du Gouvernement (PNG)**

Le crédit net à l'État a enregistré une amélioration de 47,4 milliards de FCFA en passant de -27,5 milliards de FCFA en 2002 à -74,9 milliards de FCFA en 2003. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des créances et d'une diminution des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire.

1.4.3. Masse monétaire

Par rapport à fin décembre 2002, où elle était de 626,3 milliards de FCFA, la masse monétaire s'est accrue de 137,1 milliard de FCFA ou 21,9%, en se chiffrant à 763,4 milliards de FCFA en 2003. Cette expansion de la liquidité globale s'est reflétée dans les dépôts en banques et dans la circulation fiduciaire qui ont augmenté respectivement de 17,5% et de 28,6% par rapport à leur niveau de 2002.

1.4.4. Intervention de la Banque Centrale

- **Concours aux banques**

Entre 2002 et 2003, aucune banque n'a eu recours au refinancement de la Banque Centrale. Cela s'explique par la surliquidité des banques primaires, le développement des crédits interbancaires et de plus en plus le financement sur le marché financier régional à travers la BRVM.

- **Concours à l'Etat**

Sur un plafond de 47,2 milliards de FCFA au titre de l'année 2002, l'encours de l'avance statutaire de la BCEAO s'élève à 21,7 milliards de FCFA à fin décembre 2003. L'Institution d'émission détient en outre des titres d'Etat issus de la titrisation des concours consolidés de l'ex-BDM pour un montant de 1,4 milliards de FCFA à fin décembre 2003.

1.5. Position du Mali par rapport aux critères de convergence

Le Mali a respecté les principaux critères de premier rang de l'UEMOA en 2003 excepté l'encours de la dette sur le PIB. Quant à ceux du second rang, les critères de la pression fiscale et du solde extérieur courant ne seront pas respectés.

Tableau N°5 : Situation des critères de convergence en 2002 et 2003

	Norme UEMOA	2002	2003	Etat de la Convergence
Critères de 1^{er} rang				
Solde budgétaire de base (hors PPTE)/ PIB nominal	≥ 0%	0,0%	1,7%	Respecté
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	5,0%	-1,3%	Respecté
Encours de la dette publique sur le PIB nominal (%)	≤ 70%	77,3%	72,1%	Non respecté
Variation des arriérés de paiement int. et ext. (en Mds de FCFA)	0	0	0	Respecté
Critères de 2^{ème} rang				
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	≤ 35%	27,7%	27,7%	Respecté
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	≥ 20%	24,0%	20,0%	Respecté
Solde extérieur courant hors dons sur PIB	≥ 5%	5,5%	8,2%	Non respecté
Taux de pression fiscale	≥ 17%	13,7%	14,5%	Non respecté

Source : DNP/BCEAO**1-5-1- Critères de 1^{er} rang :**

- En raison des modifications intervenues dans la méthode de calcul du solde budgétaire de base /PIB et de l'adoption du « PIB plus comparable », la série des critères clés a été révisée. Ainsi, la norme communautaire de 0% minimum a été observée en 2003 avec 1,7%.
- Le taux d'inflation annuelle moyen s'est maintenu à un niveau particulièrement élevé en 2002 avec 5%. En 2003, on observe une déflation des prix avec -1,3%. Ce niveau est très inférieur à la norme communautaire de 3% maximum. Les bons résultats provisoires de la campagne agricole augurent d'une amélioration du niveau des prix pour le reste de l'année.
- L'encours des arriérés intérieurs et extérieurs a été totalement apuré depuis 2001. Le critère d'apurement du stock existant et de non accumulation de nouveaux arriérés se trouve dès lors respecté.
- Le Critère de l'encours de la dette publique (extérieure) en pourcentage du PIB, avec la révision actuelle des comptes n'est pas respecté en 2003 avec 70,8%.

1-5-2- Critères de 2^{ème} rang

- Le critère du ratio « masse salariale rapportée aux Recettes fiscales » est respecté en 2003 avec 27,9%. La norme communautaire de 35% maximum est ainsi largement observée.
- Le Ratio des investissements publics financés sur ressources internes en pourcentage des recettes fiscales a atteint 23,5% en 2003. La norme minimale de 20% est respectée.
- Le taux de pression fiscale est passé de 13,7% en 2002 à 14,5% en 2003. La norme de 17% minimum n'est pas observée mais le niveau du ratio s'est amélioré entre 2002 et 2003.

II. SITUATION SOCIALE EN 2003

La situation sociale sera examinée à travers les indicateurs généraux sur la population, l'emploi, la santé et l'éducation.

2.1.Population et emploi

2.1.1. Population

La population du Mali est estimée à environ 11,1 millions d'habitants en 2003 dont 50,5% de femmes avec un accent particulier dans la région de Kayes qui enregistre la plus faible proportion de résident de sexe masculin et l'exception dans la région de Sikasso où les hommes représentent près de 52% de la population. Le taux de croissance démographique est de 2,2%. La population est à majorité rurale, environ 73%. Cependant, la croissance de la population urbaine reste plus importante, 4,1% de taux de croissance annuel contre 1,4% en milieu rural. Entre les deux derniers recensements de la population, de 1987 à 1998, la population s'est accrue passant de 7,7 millions à 9,8 millions.

La répartition de la population par région est très inégalitaire. La région de Sikasso (18,2%) est la plus peuplée du pays tandis que Kidal (0,4%) est la région la moins peuplée. Le District de Bamako, la plus grande agglomération du pays, renferme 1/10 de la population totale avec une densité de 4.212 habitants au km² contre une densité moyenne nationale de 8,25 habitants au km². L'examen de la répartition spatiale révèle que 3/4 de la superficie du pays abrite moins de 10% de la population totale⁴.

La population malienne compte 97,0% de sédentaires et 3,0% de nomades. S'ils sont localisés dans toutes les régions, ils sont surtout concentrés dans les régions de Gao (32,4%), Tombouctou (21,8%), Mopti (11,8%) et Kidal (9,8%) qui regroupent 75,8% de la population nomade totale.

La population est très jeune, les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 46,1% de la population totale. Si dans l'immédiat cette forte proportion des jeunes représente une charge sur le plan économique, elle constitue, en revanche, un espoir, les enfants étant appelés à prendre la relève des adultes.

La proportion de célibataires est plus élevée chez les hommes (46,8%) que chez les femmes (26,6%). Ceci est dû principalement à l'âge du mariage plus tardif chez les hommes que chez les femmes. Le veuvage affecte beaucoup plus les femmes (7,2%) que les hommes (1,0%).

La polygamie est encore assez répandue dans le pays puisqu'elle concerne 28,2% des hommes mariés. La région de Kayes (33,9%) enregistre le taux de polygamie le plus élevé tandis que la région de Kidal (8,0%) enregistre le taux le plus faible.

2.1.2. Emploi

L'activité économique est largement dominée au Mali par le secteur primaire qui emploie 83,4% des actifs occupés. Les secteurs secondaire et tertiaire emploient respectivement 4,1% et 12,5% des actifs occupés.

L'État a recruté 1 159 agents toutes catégories confondues en 2003 dans la Fonction Publique contre 960 en 2002, soit une hausse de 21%. La stratégie de recrutement a été élaborée de sorte que les préoccupations des secteurs qui contribuent le plus à la lutte contre la pauvreté soit largement prises en compte. Ainsi, l'Education en a recruté 248 ; la Santé 115 et la Justice 127 qu'il faut ajouter au

⁴ Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1998

recrutement de la Fonction publique soit 669. Parmi ces nouveaux fonctionnaires figurent 966 hommes, soit 83,34% contre 193 femmes, soit 16,66%.

La population active occupée (15 ans et plus) représente près de 60% de la population totale et le taux de chômage atteint les 5% dans le pays ; le District de Bamako qui est la plus grande agglomération enregistre le taux le plus élevé avec 10,4%

Au Mali, le chômage est un phénomène surtout urbain. La population rurale est plutôt touchée par le sous-emploi. En effet, le taux de sous-emploi est estimé à 26,4% et 17,6% respectivement pour le milieu rural et le milieu urbain ; Il touche deux fois plus les femmes que les hommes.

Le chômage touche indifféremment toutes les catégories de la population : le taux de chômage est de 15,9% pour les personnes n'ayant pas fréquentées l'école et de 25,9% pour les titulaires du Certificat de Fin d'Études du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental, de 32,4% pour les titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) et du Brevet de Technicien (BT) et de 17,4% pour les personnes ayant au moins le Baccalauréat.

2.2.Éducation⁵

Le Gouvernement du Mali a fait de l'éducation un secteur prioritaire du développement socio-économique. Cette volonté politique s'est traduite par l'élaboration, l'adoption et la mise en oeuvre d'un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC).

Ce Programme devrait permettre un développement harmonieux de notre système éducatif en orientant mieux les importants efforts déployés par l'Etat, les collectivités territoriales, les communautés et les partenaires techniques et financiers.

L'exécution de ce programme et d'autres actions menées en 2003 dans le domaine de l'éducation telles que la création de 90 Centres de Développement de la Petite Enfance (CDPE) et le recrutement de 100 animateurs pour ces centres ; la construction de 1 783 salles de classe au niveau du fondamental ; la construction et l'équipement de 3 lycées etc. ont permis une amélioration des indicateurs au niveau du secteur. La situation en 2003 se présente comme suit :

2.2.1. Éducation de base

Éducation préscolaire : le taux de préscolarisation (enfants âgés de 0 à 6 ans) en 2003 a atteint 4% contre environ 3% en 2002. Avec 318 structures et 971 personnels d'encadrement dont plus de 700 femmes en 2003, les effectifs sont passés de 28 200 enfants en 2002 à 35 000 enfants en 2003, soit une augmentation de 24,1% des effectifs entre 2002 et 2003.

Éducation spéciale : il comportait 8 structures en 2002 contre 9 en 2003. Cette institution accueille un nombre très limité d'enfants et d'adolescents handicapés. Seulement 961 enfants ont été encadrés en 2002, actuellement ils sont au nombre de 1 505 enfants, soit une hausse de 56,6%. Avec un taux d'éducation spéciale de 0,5% en 2002 et 120 éducateurs en 2002, on a enregistré 124 éducateurs en 2003 avec un taux de 1,5%.

En 2003, 100 animateurs ont été recrutés et formés contre 117 en 2002 dont 100 pour les Centres de Développement de la Petite Enfance (CDPE) et 17 pour les Centres d'Intégration pour l'Éducation Spéciale (CIES) qui s'occupent des handicapés.

⁵ Les données sont celles fournies par le Département de l'Éducation

2.2.2. Enseignement fondamental

L'enseignement fondamental a connu une progression au niveau des effectifs et du nombre de structures. La situation comparée de 2003 par rapport à 2002 se présente comme suit :

- **les infrastructures** : le nombre d'écoles à l'enseignement fondamental est passé de 7 922 en 2002 à 8 714 en 2003, soit une augmentation de 10,0% ;
- **les effectifs** : les effectifs scolaires sont passés de 1 479 087 élèves en 2002 (dont 1 247 467 au 1^{er} cycle et 213 620 au second cycle) à 1 531 970 en 2003 parmi lesquels il y a 1 294 672 au 1^{er} cycle et 237 298 au second cycle. Dans le même temps, l'effectif du personnel enseignant est passé de 29 364 en 2002 à 36 064 en 2003 ;
- **les taux bruts d'inscription (TBI)** : la priorité donnée à l'enseignement fondamental s'est manifestée par une augmentation des effectifs. Le TBI au 1^{er} cycle est passé de 50,3% en 2002 à 53% en 2003. Au second cycle il est passé de 26,1% en 2002 à 31,3% en 2003 ;
- **les taux bruts de scolarisation (TBS)** : le TBS est le rapport des effectifs classiques des cycles scolaires sur la tranche d'âge de la population scolarisable (7-12 ans pour le premier cycle et 13-15 ans pour le second cycle). Si le TBI permet d'avoir une image claire de l'accès, l'intensité de la scolarisation ne peut s'appréhender qu'à travers le TBS. Ainsi, au 1^{er} cycle, il a atteint 67% en 2003 contre 64% en 2002. Au second cycle, il a atteint 27,9% en 2003 contre 27,69% en 2002.

S'agissant des disparités, on enregistre toujours un faible taux de scolarisation et de grands écarts entre zones et entre sexes. De 2002 à 2003, le TBS est passé de 75,3% à 77,9% pour les garçons et de 53,7% à 56,4% pour les filles.

- **le taux de réussite** : le taux de réussite au CFEPCEF (CEP) a atteint les 61,15% en 2003 ; quant à celui du DEF il se situe à 46,9% en 2003 contre 53,9% en 2002, soit une baisse de 7 points de pourcentage. Cette baisse pourrait s'expliquer par les épreuves de mathématiques qui n'ont pas été selon les élèves à leur portée expliquant ainsi les très faibles notes obtenues dans cette matière principale par la majeure partie des candidats.
- **les innovations pédagogiques** : dans le domaine des innovations pédagogiques, on pourrait signaler l'essor de la pédagogie convergente qui valorise nos langues maternelles. Aujourd'hui, elle touche 150 000 élèves contre 28 577 en 2002. Le nombre de maîtres formés est de 5 641 et 11 langues sont de nos jours utilisées dans 1 300 écoles.

2.2.3. Enseignement normal

L'enseignement normal assure la formation initiale des maîtres pour les deux cycles de l'Enseignement Fondamental. Il est dispensé dans les Instituts de Formation des Maîtres (IFM). On y forme les maîtres du 1^{er} cycle durant 4 ans après le Diplôme d'Étude Fondamental (DEF) et deux ans après le Baccalauréat (BAC) pour le second cycle. Au nombre de 8, le nombre des écoles de formation des maîtres n'a pas changé entre 2002 et 2003 ; elles ont accueilli 8 260 élèves-maîtres en 2003 contre 6 010 en 2002, soit une augmentation de 37,4%.

2.2.4. Education non formelle

- **Centre d'alphabétisation fonctionnelle** : l'alphabétisation des adultes se fait dans onze (11) langues nationales. Il existe 9 780 centres d'Alphabétisation Fonctionnelle qui accueillent 167 579

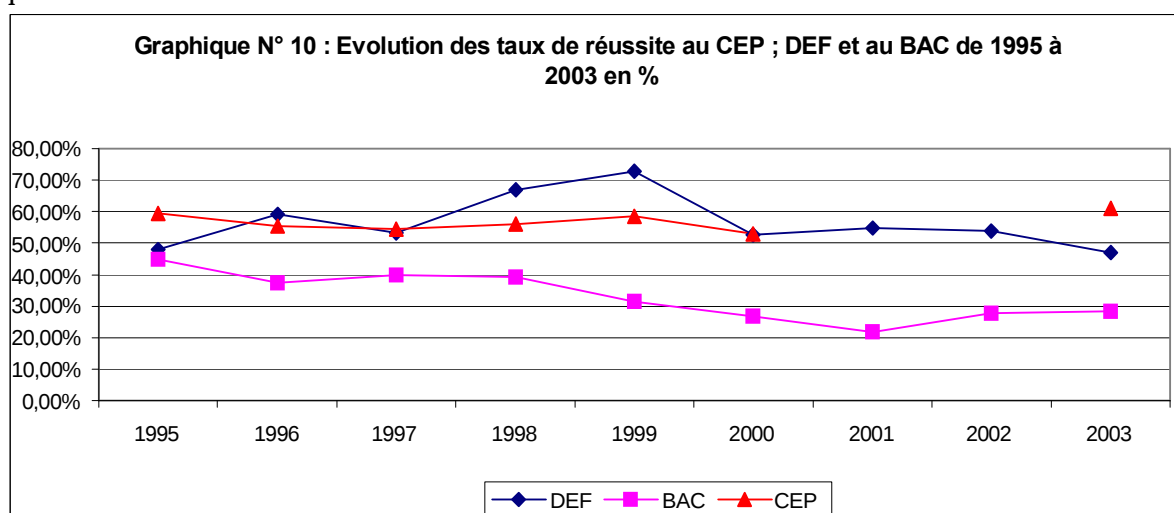
auditeurs dont 73 255 néo-alphabètes. Ils sont encadrés par 19 365 animateurs venant des ONG, des associations, et des communautés.

- **Centre d'Éducation pour le Développement (CED) :** les CED font l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement. En 2002, le département de l'éducation a décidé de renforcer les capacités pédagogiques de ceux qui ont été recrutés en 2001 pour la formation. En 2002, il existait 659 CED ; ce chiffre a atteint 700 en 2003 encadrés par 700 auditeurs assurant la formation de 20 465 apprenants contre 15 278 en 2002, soit une hausse de 30,0% de l'effectif.

2.2.5. Enseignement secondaire général

En 2003 on dénombre 78 établissements d'enseignement secondaire dont 41 établissements privés soit 34,2%. En 2003, le personnel enseignant est au nombre de 2 127 avec 68 925 élèves dont 31% de filles.

En fin d'année scolaire 2002/2003 le taux d'admission au baccalauréat a été de 28,4% contre 27,8% l'année précédente. Les résultats des différents ordres d'enseignement de 1995 à 2003 sont illustrés par le graphique N° 10.



Source : MEN/CPS

Ce graphique illustre la baisse régulière du taux de réussite au DEF depuis 1999 ; une amorce à la hausse du taux de réussite au BAC depuis 2001 et une relative stabilité autour de 60% du taux de réussite au CEP entre 1995 et 2003.

2.2.6. Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

En 2003, on a dénombré 83 établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel dont 8 établissements publics et 75 privés contre 75 en 2002. Le personnel d'encadrement a atteint 763 professeurs contre 640 en 2002. Il faut aussi signaler la création en 2003 de deux écoles de formation des techniciens supérieurs en santé dans les régions de Kayes et Mopti.

2.2.7. Enseignement supérieur

Pour le compte de l'Enseignement supérieur, en 2002, ont été réalisés le décanat et les salles Internet. La chaire UNESCO a été aménagée, et une convention signée pour l'aménagement des amphithéâtres de 800 et de 1000 places. Ces efforts ont permis d'augmenter la capacité d'accueil dans les facultés et écoles supérieures. Ainsi, l'enseignement supérieur a accueilli 37 635 étudiants en 2003 contre 28 910 en 2002, soit une hausse de 31,1%.

Au niveau de l'enseignement supérieur :

- 248 étudiants ont bénéficié de bourses à l'étranger dans les proportions suivantes : Algérie 113 ; Maroc 30 ; Russie 18 ; Tunisie 07 ; Cuba 08 ; Chine 23 ; Egypte 25 ; Soudan 24 contre 220 bourses en 2002, soit une hausse de 12,7%.
- 2 086 étudiants ont obtenu une bourse nationale dont 1 387 de bourse entière et 699 de demi-bourse contre 1 559 en 2002, soit une hausse de 33,8%.

A ceux-ci il faut ajouter les boursiers d'excellence sélectionnés par voie de concours dont 10 pour la France et 10 pour l'Afrique du sud.

2.3.Santé

L'année 2003 a été la dernière année d'exécution du Programme de Développement Socio Sanitaire (PRODESS) ou première phase quinquennale (1998-2002) de mise en œuvre du Programme Décennal de Développement Socio Sanitaire (PDDSS).

Ayant démarré tardivement, l'exécution du PRODESS, initialement prévue pour s'achever en 2002, a été prolongé jusqu'en 2003 pour faciliter la transition vers le second quinquennat du PDDSS.

L'exécution de ce programme a permis d'atteindre des résultats encourageants sur le terrain ces dernières années.

Ainsi, au 31 décembre 2003, les principaux résultats obtenus dans le domaine de la santé peuvent être regroupés comme suit :

2.3.1. Extension de la Couverture et Amélioration de la qualité des Soins

L'année 2003 a été caractérisée par le renforcement des capacités des structures en terme de ressources humaines et l'opérationnalisation de certain nombre de programmes nécessaires pour l'amélioration de la santé publique. Il s'agit en effet de : la mise en œuvre du plan multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA ; l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et le Fonds d'Assistance Médicale (FAM) ; etc. En outre, on a enregistré la fin de la formation de 295 assistants médicaux ; de 10 administrateurs sociaux ; le recrutement du personnel qualifié (144 agents) tant dans le secteur santé que social ; l'arrivée de 106 assistants techniques cubains et la formation 44 agents (de longue durée) à l'étranger.

Le tableau N° 6 ci-contre donne la couverture sanitaire par les Centres de Santé Communautaires (CSCOM et CSA-R) offrant le paquet minimum d'activités (PMA) ainsi que le taux d'accessibilité des populations aux structures de santé.

Tableau N° 6 : Évolution comparative de la couverture en structures sanitaires de 1^{er} niveau offrant le PMA entre 2002 et 2003 (Nombre de CSCOM et CSAR par année)

Régions	Population ⁶	Nombre de CSCOM avec PMA			Taux de couverture (en %)	
		2002	2003*	Variation	0-5 km*	0-15 km*
Bamako	1 099 211	47	47	0	95	100
Kayes	1 428 247	89	92	3	31	53
Koulikoro	1 651 146	83	85	2	28	56
Sikasso	1 883 102	136	142	6	45	72
Ségou	1 747 351	111	123	12	47	62
Mopti	1 517 073	85	91	6	33	62
Tombouctou	480 543	25	25	0	24	36
Gao	403 379	43	45	2	46	74
Kidal	14 549	2	5	0	31	50
Pays	11 100 000	624	655	31	43	72

Sources : SIS-DNS/EMEP-DNSI * : Situation à mi-parcours (1^{er} semestre 2003)

Le nombre de CSCOM a atteint 655 en 2003 contre 624 en 2002, soit une hausse de 5,0%. A la date du 30 juin 2003, sur une prévision de 1 070 CSCOM dans les PDSC, 655 ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 61%.

S'agissant de l'accès des populations aux structures de santé à la même date, les taux d'accessibilité des populations au Paquet Minimum d'Activités (PMA) ont atteint (à moins de 5 Km) 43% en 2003 contre 40% en 2002 et de 72% en 2003 contre 68% en 2002 à dans un rayon de 15 km.

La situation d'autres indicateurs telle qu'elle ressort des résultats de l'EDSM-III, se présente ainsi :

- Le taux de mortalité générale 9,7‰ ;
- Le taux de natalité 49,1‰ ;
- Le taux de mortalité infantile atteint 113,4‰ ;
- Le taux de mortalité infanto-juvénile s'élève à 229,1‰ ;
- Le taux de mortalité maternelle par la méthode directe est estimé à 582‰ ;
- L'indice synthétique de fécondité est ressorti à 6,8%.

2.3.2. Résultats des programmes d'appui spécifiques

Programme de santé de la reproduction et la planification familiale

En 2003, pour 53,5% des naissances survenues, la mère a bénéficié de soins prénataux auprès de personnel formé contre 51,4% en 2002, soit une hausse d'environ 2 points de pourcentage.

Selon les conclusions de l'EDSM-III, dans l'ensemble, 76% des femmes connaissent, au moins, une méthode contraceptive moderne contre 90% des hommes ; la pilule et le condom sont les plus connus. Seules 16% des femmes en union ont déclaré avoir utilisé une méthode contraceptive moderne à un moment quelconque de leur vie. Ces méthodes sont généralement utilisées pour l'espacement des naissances et la prévention des maladies sexuellement transmissibles et le SIDA (MST/SIDA). Cependant, certaines considérations identitaires et religieuses constituent des oppositions à la planification familiale. Les méthodes contraceptives modernes sont les plus fréquemment utilisées par les populations urbaines et intellectuelles.

⁶ Population issue des résultats de l'EMEP/2001-2002

De la même source, l'excision qui concerne environ 92% des femmes de 15 à 49 ans constitue encore un grave problème de santé publique dans notre société. Seulement 7% des mères ont déclaré au moment de l'enquête qu'elles n'avaient pas l'intention de faire exciser leurs filles, d'où un effort de sensibilisation à faire à ce niveau.

Les projets et programmes en cours d'exécution dans le cadre de la santé de la reproduction et de la planification familiale permettront d'améliorer la prévalence contraceptive. Celle-ci est passée de moins de 2% en 1992 à 8,2% en 2001 selon les résultats de l'EDS-III.

Couverture vaccinale

La couverture vaccinale reste dans l'ensemble encore faible (29% des enfants de 12-23 mois ont reçu toutes les vaccinations recommandées du PEV) et n'a pratiquement pas varié entre l'EDSM-II et l'EDSM-III. En 2002, le taux de couverture DTCP3 (vaccin combiné contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite) était de 74% ; il a atteint 76% en 2003

Les journées nationales de vaccination (JNV), actuellement synchronisées dans les pays de la CEDEAO avec une stratégie de porte à porte pour atteindre le maximum d'enfants, ont permis de vacciner avec le vaccin polio oral 99,8% enfants de 0 à 5 ans et 91,3% des enfants de 6 mois à 5 ans ont reçu la vitamine A en 2002. Ces taux se sont bien améliorés en 2003 et le Mali enregistre depuis 2002 zéro cas de polio.

Lutte contre la Maladie

Le plan national de prévalence épidémiologique intégrée des maladies transmissibles a été validé de même que son plan d'action quinquennal a démarré en 2002.

La situation des maladies à potentiel épidémique et à déclaration obligatoire se présente comme suit en 2003 :

- ✓ **Méningite** : 1 147 cas et 73 décès, ont été enregistrés en 2003 contre 899 cas et 87 décès en 2002, soit une hausse de 28% pour les cas et une baisse de 16% pour les décès.
- ✓ **Rougeole** : 224 cas et un décès, ont été enregistrés en 2003 contre 717 cas et 8 décès en 2002, soit une baisse de 69% pour les cas et une baisse de 88% pour les décès.
- ✓ **Tétanos néonatal (TNN)** : 34 cas et 20 décès, ont été enregistrés en 2003 contre 112 cas et 3 décès en 2002, soit une baisse de 70%
- ✓ pour les cas et une hausse de 567% pour les décès.
- ✓ **Choléra** : 1 430 cas et 123 décès, ont été enregistrés en 2003 contre 16 cas et 2 décès en 2002, soit une hausse de 8 838% pour les cas et 6 050% pour les décès.
- ✓ **Tuberculose** : les actions essentielles ont été la poursuite de l'extension de la stratégie DOT aux CSRef et aux CSCom, la formation des agents et l'approvisionnement régulier des laboratoires en réactifs. On en enregistre malheureusement une augmentation (0,25 cas pour 10 000 habitants) de cas ces dernières années.
- ✓ **Cécité** : l'année 2002 a été marquée par la distribution de l'azithromycine, la continuation de la mise en œuvre de la stratégie CHANCE et la formation des agents aux soins oculaires et des relais communautaires.

✓ **Lèpre** : le taux de prévalence instantanée de la lèpre est de 0,53 cas pour 10 000 habitants en 2003 contre 0,56 cas pour 10 000 habitants en 2002. Ce taux qui est en baisse reste en dessous du seuil d'élimination de la lèpre qui est de moins de 1 cas pour 10 000 habitants. Néanmoins, des poches hyper endémiques (3,6% des districts sanitaires) existent encore (cercles de Gourma Rharous et la commune IV du district de Bamako) pour lesquels des projets d'actions spécialisés (SAPEL) en cours ont permis en 2003 d'améliorer la prévalence.

✓ **Paludisme** : le paludisme constitue la première cause de mortalité avec 13% des décès, la première cause de morbidité avec 15,6% des cas dans la population générale et la première cause d'anémie chez les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes. Par ailleurs, 33% des consultations sont liées au paludisme, tandis que 80 à 90% des enfants portent le plasmodium en saison des pluies.

La vulgarisation des moustiquaires imprégnées par le gouvernement et leur distribution gratuite aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 2 ans par la croix rouge malienne en 2003 sont de nature à réduire les dégâts de cette maladie. Par ailleurs, la prise en charge des cas au niveau des structures de santé et au niveau communautaire a été consolidée. Des activités de recherche sont actuellement en cours par l'Etat et d'autres structures de recherche sur la sensibilité des souches de plasmodium aux antipaludiques en usage et la prophylaxie chez les femmes enceintes (notamment à Badiangara, Bankoumana, Mopti et Sikasso).

✓ **Dracunculose** : 856 cas de ver de Guinée ont été déclarés en 2002, contre 718 cas en 2001 lorsqu'il n'était que de 290 cas en 2000, contre 9431 cas connus en 1992. Les zones les plus touchées sont Gao, Ansongo et Rharous. Les efforts menés dans le cadre de l'éradication de cette maladie ont permis de ramener le nombre de cas à 798 en 2003.

✓ **VIH/SIDA** : selon les résultats de l'enquête nationale de séroprévalence, couplée à l'EDSM-III, la situation épidémiologique se caractérise par un taux de séroprévalence de 1,7% au niveau national contre environ 3% en 1992. Les femmes sont les plus touchées avec un taux de 2% contre 1,3% chez les hommes. Le District de Bamako (2,5%) a le taux de séroprévalence le plus élevé, suivi des régions de Ségou, Kayes et Koulikoro avec 1,9% chacune.

Ce résultat appréciable est obtenu grâce aux campagnes de sensibilisation surtout au niveau scolaire et universitaire, au niveau des couches sociales à risque telles que les routiers, les prostituées, etc. Il faut aussi signaler l'implication de plus en plus active des jeunes, surtout les filles et les femmes, ainsi que les porteurs du virus (pères éducateurs) et les artistes et sportifs dans la sensibilisation.

Les groupes d'âge les plus touchés sont ceux de 30-34 ans et 24-29 ans avec respectivement des taux de 3,4% et 2,3%. La séroprévalence est plus importante en milieu urbain 2,2% contre 1,5% en milieu rural.

Les causes chez les groupes vulnérables sont d'ordre comportemental, sanitaire, liées à des pratiques traditionnelles et à la migration des populations.

Dans le domaine de la prise en charge, des actions ont été menées comme l'initiative malienne d'accès aux anti-retro viraux, l'approvisionnement des laboratoires en réactifs, l'approvisionnement des régions en stock de citrimoxazole pour la prévention des maladies opportunistes.

✓ **Hygiène publique et la salubrité** : dans le domaine de l'hygiène publique et la salubrité, la vulgarisation des latrines en dalles « SANPLANT », l'approvisionnement des CSREF et des hôpitaux en incinérateur, l'équipement des CSREF en kit de contrôle de la qualité de l'eau et la promotion de l'hygiène hospitalière ont focalisé les actions en 2002 et se sont renforcées en 2003

Un centre de prise en charge des femmes fistuleuses a été ouvert en 2003 pour renforcer la santé de la mère et de l'enfant. Il est à signaler aussi le développement ces dernières années, des maladies cancérogènes surtout chez les femmes.

✓ **Santé mentale** : un plan de santé stratégique national sur la santé mentale a été élaboré en 2002 dont la mise en œuvre permettra d'améliorer la santé mentale en terme de thérapie et de prise en charge.

La situation sociale de ces dernières années est caractérisée par le développement d'un certain nombre de phénomènes qui entravent l'épanouissement social. Il s'agit entre autres :

- de l'insécurité routière, conséquence des nombreux accidents de la circulation ;
- de l'insécurité sociale, conséquence des attaques à mains armées, des disparitions inopportunes, des violences, etc.

III. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN 2004

Le document de référence officiel des interventions de l'Etat et de ses partenaires pour l'harmonisation des actions de développement à moyen et long termes demeure le CSLP. Les interventions de l'Etat seront surtout axées en 2004 et pour les années à venir sur l'instauration d'un environnement judiciaire et réglementaire fiable et transparent, favorisant l'accroissement des investissements privés nationaux et étrangers, ainsi que les investissements dans les infrastructures publiques et le développement des ressources humaines.

Une telle réorientation sera assortie de politiques financières destinées à renforcer la stabilité macro-économique, gage de la confiance pour un plus grand dynamisme du secteur privé indispensable pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et ceux du millénaire.

Les hypothèses d'estimation⁷ des indicateurs de 2004 reposent sur les enjeux des élections municipales dans les 703 communes rurales et urbaines du pays, d'une part, les imbrications des effets de la bonne campagne agricole 2003/2004 sur l'activité économique en 2004 associées à la baisse du niveau de la production d'or d'autre part.

3.1. Secteur réel

3.1.1. Production

Compte tenu de la campagne exceptionnelle 2003/2004 et de son impact positif sur le niveau de l'activité agricole, les estimations de la production agricole pour la campagne **2004/2005 sont moindres** ; il faut aussi noter le fléchissement de la production d'or amorcé en 2003.

En 2004, les céréales sèches à l'exception du maïs devront observer un fléchissement de 12% après le niveau exceptionnel enregistré en 2003. La mesure exceptionnelle en cours pour la promotion de la culture du maïs devrait permettre d'atteindre le même niveau de production de 2003 en 2004.

De même au niveau de l'activité minière la même tendance est prévue et la production d'or attendue en 2004 est de 46,8 tonnes contre **51,1** tonnes en 2003, soit une baisse de 8,4%. Par contre, avec le redémarrage des activités de la mine de Kalana (SOMIKA) en mars 2004, ce niveau pourrait être revue à la hausse. Après les trois premiers mois de l'année 2004, la production totale d'or brut est de 9,9 tonnes (y compris la première production de la SOMIKA en mars soit 35,5 kg). Ce niveau est en baisse de 31,6% par rapport à son niveau de la même période de l'an passé, soit 14,5 tonnes.

3.1.2. Croissance

Prenant en compte la baisse prévisible de l'activité agricole et le fléchissement de la production d'or amorcé en 2003, les estimations prévoient une baisse de la croissance en 2004 avec un taux de 4,7% contre 6,1% en 2003, soit une baisse de 1,4 points de pourcentage.

C'est la branche « Industrie manufacturière » qui enregistrera le plus fort taux de croissance en 2004 avec 18,5% contre -7% en 2003. Cet essor est imputable au développement des activités de transformation liées aux bons résultats de 2003 et à l'installation d'unités industrielles, notamment dans le domaine des textiles en 2004 avec le démarrage des activités de la nouvelle usine de filature « FITINA-SA ».

Au niveau du Tertiaire, les branches « Transports et Télécommunications » et « Commerce » réaliseront les plus forts taux de croissance en 2004 avec respectivement 13% et 12% liés aux imbrications des effets

⁷ Estimations conclues avec le FMI en Janvier 2004

de la bonne campagne agricole de 2003 sur l'activité économique en 2004 ainsi qu'à la normalisation des relations économiques avec la Côte d'Ivoire.

Le déflateur du PIB sera maintenu à son niveau de 2003, soit 2,4% grâce à la maîtrise des prix intérieurs.

3.1.3. Emplois du PIB

Au niveau de l'emploi du PIB, il est projeté une reprise des exportations en 2004 avec un taux de croissance de 8,6% contre -10,1% en 2003. Elles augmenteront plus vite que les importations qui verront leur croissance revenir à 5,8% contre 3,9% en 2003.

Après les bonnes récoltes de la campagne 2003-2004, une augmentation de la consommation finale de **11,8%** est attendue en 2004. Cette forte croissance sera liée surtout à la consommation privée qui croîtra de 13,2%.

La FBCF atteindra les 6,2% en 2004 contre 5,7% en 2003 ; cette hausse est imputable à celle de la FBCF privée.

3.2. Finances publiques

3.2.1 Recettes

La baisse prévisible de l'activité économique en 2004 affecterait les recettes totales et dons par rapport à leur niveau de 2003 où elles avaient augmenté de 15,3%. En 2004 elles augmenteraient de 1,2%. Ainsi, les recettes totales et dons passeraient de 546,6 milliards de FCFA en 2003 à 552,9 milliards de FCFA en 2004.

Cette détérioration des recettes totales et dons serait imputable à la baisse de 16,5% des dons et à la baisse du rythme de croissance des recettes totales qui passeraient à environ 5,7% de croissance en 2004 contre 11,8% en 2003.

Le taux de pression fiscale atteindrait 14,2% en 2004 contre 14,5% en 2003.

3.2.2. Dépenses

La baisse prévisible de l'activité économique en 2004 n'affecterait pas les dépenses totales et prêts nets qui augmenteraient de 17,3% contre 1,1% en 2003. Cette croissance se reflèterait principalement au niveau des transferts liés au déficit croissant de la Caisse des Retraités du Mali (CRM) ainsi que le financement des élections locales de 2004.

Les dépenses budgétaires passeraient de 530,5 milliards de FCFA en 2003 à 625,9 milliards de FCFA en 2004, soit une hausse de 18%. Les dépenses en capital passeraient de 195,7 milliards de FCFA en 2003 à 259,1 milliards de FCFA en 2004, soit une hausse de 32,4%.

Les dépenses courantes atteindraient 366,8 milliards de FCFA en 2004, en augmentation de 15,7% par rapport à leur niveau de 2003 estimé à 316,9 milliards. Cette hausse est essentiellement imputable aux dépenses de transferts et subventions. Il faut aussi noter l'enjeu des élections communales qui auront un impact considérable.

Les dépenses liées aux élections passeraient de 0,9 milliard de FCFA en 2003 à 6,9 milliards de FCFA en 2004, soit une hausse de 76,7% environ.

Une augmentation de 21,9% de la masse salariale est prévue. Celle-ci passerait à 100,1 milliards en 2003 à 122 milliards de FCFA en 2004, en raison essentiellement de la poursuite de l'application de la nouvelle grille indiciaire au traitement du personnel de la Fonction Publique et la prise en compte de l'incidence financière des avancements en 2004 (par l'application du pacte de solidarité et de croissance conclu entre l'Etat et les partenaires sociaux).

La hausse des dépenses en capital est essentiellement liée à l'augmentation des dépenses financées sur ressources extérieures (37,1% entre 2003 et 2004), passant de 123,3 milliards de FCFA en 2003 à 169,1 milliards en 2004 ; alors qu'elles avaient connu une baisse de 12,1% entre 2002 et 2003.

3.2.3. Soldes budgétaires

Le déficit base engagement dons exclus s'aggraverait pour atteindre 202,5 milliards de FCFA en 2004 contre 129,6 milliards de FCFA en 2003, soit une hausse de 56,25%. Par rapport au PIB, il serait de 7,5% en 2004 contre 5,1% une année plus tôt. Dons inclus et avant moratoire de paiement, le déficit serait de 108,7 milliards en 2004 contre 17,3 milliards une année plus tôt.

3.2.4 Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse

Au titre de la période complémentaire, 15 milliards de FCFA ont été accumulés et 23,2 milliards de FCFA seront régularisés en 2004, soit un solde négatif de 8,2 milliards de FCFA.

Ainsi, le déficit base caisse dons inclus serait de 116,9 milliards en 2004 contre 6,5 milliards une année plus tôt, soit une détérioration de 110,4 milliards de FCFA. En pourcentage du PIB, cela représenterait 4,3% en 2004 contre 0,3% en 2003, soit une aggravation de 4,0 points de pourcentage.

3.2.5. Financement

Les ressources qui serviront au financement de ce déficit contribueront pour 60,3 milliards de FCFA en 2004, contre 6,5 milliards de FCFA en 2003. Elles proviendront quasiment de l'apport extérieur, celui de l'intérieur étant déficitaire.

Le financement intérieur atteindrait -23,8 milliards de FCFA en 2004 contre -84,4 milliards en 2003. La contribution du secteur bancaire serait de 3,0 milliards de FCFA en 2004 contre -49,6 milliards en 2003 avec la situation de l'Etat auprès du système bancaire, au regard de la Position Nette du Gouvernement (PNG), de 3,7 milliards de FCFA en 2004 contre -48,6 milliards en 2003.

Le financement extérieur qui se situait à 90,9 milliards de FCFA en 2003 serait de 84,1 milliards de FCFA en 2004, soit une baisse de 7,5%. Ce financement provient essentiellement des emprunts projets, qui atteindront 94,8 milliards de FCFA en 2004 contre 62,6 milliards en 2003, soit une hausse de 51,4%. Il faut cependant noter l'inexistence totale de prêts budgétaires dans le financement extérieur en 2004.

3.3. Balance des paiements

3.3.1. Comptes des transactions courantes

Le compte des transactions courantes se dégraderait en 2004 malgré l'appréciation de 57,9 milliards de FCFA de l'excédent commercial liée à la hausse des exportations de coton en valeur. Les exportations de coton en valeur passeront de 140,0 milliards de FCFA en 2003 à 197,9 milliards de FCFA en 2004, soit une hausse de 41,4%. Celles de l'or, qui étaient de 315,9 milliards en 2003 rapporteront 302,5 milliards en 2004, soit une baisse de 4,2%, cela à cause de l'appréciation des cours.

La valeur des exportations de biens connaîtra une hausse de 9,1% entre 2003 et 2004, passant de 541,6 milliards de FCFA en 2003 à 591,1 milliards de FCFA en 2004.

Quant à la valeur des importations de biens, elle connaîtra une hausse de 7% entre 2003 et 2004, passant de 567,5 milliards de FCFA en 2003 à 607,2 milliards de FCFA en 2004.

Ainsi, l'excédent du solde commercial s'améliorera, passant de 58 milliards de FCFA en 2003 à 86,2 milliards en 2004, soit une hausse de 47%.

Le revenu des investissements connaîtrait un déficit non négligeable en 2004 par rapport à 2003, passant de 80,8 milliards de FCFA en 2003 à 71,1 milliards de FCFA en 2004, soit une baisse de 9,7 milliards de FCFA.

En définitive, le déficit du compte des transactions courantes qui était de 127,7 milliards de FCFA en 2003, sera de 150,3 milliards en 2004, soit une dégradation de 17,7%.

3.3.2. Compte de capital et d'opérations financières

Le compte de capital et d'opérations financières retrace le besoin de financement de l'économie nationale qui serait pris en charge par le concours financier des agents économiques du reste du monde.

Le solde de ce compte qui représente le flux net de capitaux en provenance du reste du monde serait de 99,3 milliards de FCFA en 2004 contre 168,7 milliards réalisés en 2003. Cette baisse entre 2003 et 2004, s'expliquerait par une baisse spectaculaire des flux du compte des opérations financières qui passerait de 105,8 milliards de FCFA en 2003 à 25,0 milliards en 2004, soit une baisse de 76,4%.

3.3.3. Le solde global et le financement

Le solde global enregistrait une baisse de 45,1 milliards de FCFA en 2004, en passant de 80,1 à 35,0 milliards entre 2003 et 2004. Cette baisse importante serait tributaire de la dégradation considérable du solde des transactions courantes.

Les indicateurs de convergence se dégraderaient de façon générale par rapport à 2003 mais seront respectés dans l'ensemble. Ainsi, excepté le ratio « encours de la dette publique sur le PIB », les critères de premier rang seront respectés ; le ratio « solde budgétaire de base sur le PIB » s'améliorera par rapport à 2003. Par ailleurs, parmi les critères de second rang, le ratio de l'investissement intérieur sur les recettes fiscales ainsi que la pression fiscale et le ratio du solde extérieur courant s'apprécieront par rapport à 2003, mais ces deux derniers critères ne seront pas respectés en 2004.

Tableau N° 7 : Évolution comparative de la convergence entre 2003 et 2004

	Norme UEMOA	2003	2004	Etat de la Convergence
Critères de 1^{er} rang				
Solde budgétaire de base (hors PPTE)/ PIB nominal	≥ 0%	1,7%	-0,1%	Non Respecté
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	-1,3%	2%	Respecté
Encours de la dette publique sur le PIB nominal (%)	≤ 70%	72,1%	87,6%	Non respecté
Variation des arriérés de paiement int. Et ext. (en Mds de FCFA)	0	0	0	Respecté
Critères de 2^{ème} rang				
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	≤ 35%	27,7%	31,8%	Respecté
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	≥ 20%	20%	23,5%	Respecté
Solde extérieur courant hors dons sur PIB	≤ 5%	8,2%	5,8%	Non respecté
Taux de pression fiscale	≥ 17%	14,5%	14,2%	Non respecté

Source : DNP/BCEAO

IV. PERSPECTIVES SOCIALES EN 2004

4.1.Éducation

4.1.1. Stratégie du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC)

Les principales contraintes que le département rencontre dans l'exécution de son programme sont entre autres : l'insuffisance du personnel enseignant, des infrastructures, du manuel scolaire et autres matériels didactiques, les effectifs pléthoriques notamment en zone urbaine, etc.

A travers le financement du Projet d'Appui au PRODEC (Education IV), un accent sera mis sur l'élargissement de l'accès au second cycle de l'enseignement fondamental. Il est prévu la réalisation des actions suivantes :

- la construction de 1 000 classes ; de 15 Centres d'Animation Pédagogique ; d'un Institut de Langues et de 4 Centres de Formation Féminins (dont la construction de 150 écoles et la réhabilitation de 126 salles de classe dans les régions de Kayes, Mopti et Sikasso) ;
- la réhabilitation des bâtiments de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs ;
- la réalisation de cantines scolaires, de forages dans certaines écoles ;
- l'alphabétisation de 50 000 jeunes déscolarisés et adultes non alphabétisés dont 60% de femmes ;
- la formation continue du personnel enseignant en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement ; etc.

L'exécution du PRODEC se poursuivra à travers le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Éducation (PISE) élaboré pour la période 2001-2004 dont le coût se chiffre à 395 milliards FCFA selon ses trois composantes transversales suivantes :

- amélioration de la qualité de l'éducation et de l'apprentissage ;
- élargissement de l'accès à l'éducation ;
- renforcement des capacités de décentralisation et de suivi du système éducatif.

Tableau N° 8 : Évolution du budget d'investissement du PISE (en milliers FCFA)

Années	Investissements	Récurrents	Total
2001	60 776 714	39 011 794	99 788 508
2002	70 596 269	42 129 674	112 725 943
2003	62 007 752	44 822 524	106 830 276
2004	46 993 798	28 827 247	75 821 045
Total	240 374 533	154 791 239	395 165 772

Source : CPS Éducation

4.1.2. Résultats attendus en 2004

Les différentes actions envisagées par le département en 2004 permettront d'améliorer les niveaux des indicateurs.

Indicateurs d'accès

- le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement fondamental qui était de 67% en 2003 atteindrait 70% ;
- l'accueil d'au moins 35% des élèves admis au secondaire dans l'enseignement professionnel ;
- le taux d'alphabétisation passerait de 41% en 2003 à 45% en 2004 dont 35% pour les femmes.

Indicateurs de qualité

- le ratio de manuels scolaires serait de deux livres par élève du premier cycle de l'enseignement fondamental et quatre livres par élève du second cycle de l'enseignement fondamental ;
- le taux de redoublement passerait de 22% en 2003 à 21% en 2004 et le taux d'abandon serait réduit de 6% à 5% au premier cycle de l'enseignement fondamental ;
- des programmes de formation pour 10 filières selon l'approche curriculaire seraient mis en oeuvre ;
- la taille maximale des classes dans l'enseignement fondamental serait en moyenne de 65 élèves en 2004.

4.2.Santé

L'année 2004 sera marquée par la mise en œuvre de la deuxième phase du PDDSS. Compte tenu des enseignements tirés de la première phase un accent particulier sera mis sur :

- la consolidation des acquis (renforcer les CSCOM existants en terme de plateau technique, de ressources humaines, de disponibilité des médicaments essentiels au coût le plus bas possible) ;
- l'accessibilité géographique aux services ;
- la disponibilité, qualité, gestion des ressources humaines ;
- la disponibilité des ressources matérielles (médicaments, vaccins, et consommables médicaux) ;
- l'amélioration de la qualité/ lutte contre la maladie ;
- l'accessibilité financière, soutien à la demande et participation ;
- les structures hospitalières et institutions de recherche ;
- le soutien et renforcement des capacités institutionnelles y compris décentralisation et transfert de compétence.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'année 2003 a été marquée par le début de la mise en œuvre du CSLP, la bonne pluviométrie, la reprise du trafic sur l'axe Abidjan et l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

L'évolution de la conjoncture économique et financière au Mali durant l'année 2003 se place dans le contexte macro-économique de lutte contre la pauvreté, avec une production record enregistrée au niveau du secteur primaire. Les mesures mises en œuvre par les autorités en vue de gérer les effets de la crise ivoirienne ont largement permis d'atténuer les conséquences socio-économiques de celle-ci.

En 2003, le taux de croissance économique qui était prévue à 2,9%, a été réellement de 6,1% (malgré une baisse d'environ 19% de la production d'or entre 2002 et 2003) contre 4,2% en 2002. Cette croissance est essentiellement imputable au secteur primaire notamment l'agriculture qui a connu une croissance de 32,5% contre une prévision de -7,9%. Parallèlement à la croissance économique, le croît démographique est maîtrisé autour d'un taux moyen annuel de 2,2%.

L'année 2004 sera marquée par les enjeux des élections municipales dans les 703 communes rurales et urbaines du pays, d'une part, les imbrications des effets de la bonne campagne agricole de 2003 sur l'activité économique en 2004 notamment la relance de la production industrielle et la baisse du niveau de la production d'or d'autre part.

Au regard des efforts en matière de gestion budgétaire et monétaire conformément aux directives communautaires, le Mali a respecté dans l'ensemble les principaux critères de convergence en 2003, mais d'importants efforts restent à faire pour que les normes des indicateurs nationaux restent dans les limites communautaires en 2004.

L'examen des différents comptes macroéconomiques des dernières années montre que notre économie se caractérise par une production agricole qui accuse de fortes fluctuations résultant de la pluviométrie. Elle se révèle peu diversifiée et dépend fortement d'une part des financements extérieurs en raison de l'insuffisance de l'épargne intérieure et d'autre part de la fluctuation du cours des matières premières (notamment l'or et le coton). Elle se caractérise aussi par une certaine prépondérance de la fiscalité de porte dans les recettes totales.

Des mesures macro-économiques et structurelles devront être mises en œuvre en vue de promouvoir et soutenir une croissance forte et durable, d'assurer la viabilité financière de l'État et de lutter efficacement contre la pauvreté.

Les recommandations qui suivent tendent à la résolution des problèmes d'ordre conjoncturel et structurel dont souffre notre économie, en vue de satisfaire les préoccupations de bien être des maliens exprimées par toutes les couches de la société et partagées par la classe politique.

Pour parvenir à des résultats satisfaisants à court et moyen termes, les autorités politiques ont affiché leur volonté manifeste de tout mettre en œuvre pour le renforcement du secteur rural, et d'en faire le moteur de l'économie, toute chose indispensable à la promotion du secteur privé.

I. MESURES PRIORITAIRES

Ces mesures concernent les actions de court terme à mettre en œuvre par les autorités en vue de soutenir le rythme de croissance entamé depuis quelques années. Il s'agit de :

1. veiller à la mise en place des organes communaux et à l'installation des élus locaux afin de maintenir la cohésion et la stabilité socio-politique qui règne dans notre pays ;
2. redynamiser le système de gestion de l'excédent céréalier afin de réduire la vulnérabilité du monde paysan ;
3. poursuivre la politique de diversification des voies d'approvisionnement du pays ;
4. renforcer la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales en accentuant les contrôles sur place ;
5. diligenter l'étude d'impact de la production d'or sur l'économie malienne ;
6. mener une étude sur le secteur touristique qui devient de plus en plus un des plus grands pourvoyeurs de devises ;
7. accélérer la mise en œuvre des politiques sectorielles et des réformes structurelles afin de stimuler la croissance économique et d'atténuer la vulnérabilité aux chocs extérieurs ;
8. procéder à la relecture du document du CSLP pour tenir compte des nombreuses mutations qui sont survenues après son adoption (PIB plus comparable, prise en compte de la pauvreté monétaire, recommandations de la Table Ronde de Genève de mars 2004) ;
9. réduire les spéculations foncières dans nos villes et campagnes pour faciliter aux uns et aux autres l'accès aux terrains à usage d'habitation ou aux superficies aménagées. Il faut aussi noter que la politique de logements sociaux ne parviendra à ses objectifs que si cette première phase est exécutée (attribution transparente) pour la satisfaction des plus nécessiteux ;
10. accélérer la mise en œuvre des projets sucriers de Markala qui prévoit 5 000 emplois à court et moyen termes, projet de cimenterie, de marbre et autres matériaux de construction afin d'accélérer la promotion sociale, notamment dans le logement ;
11. adopter dans les meilleurs délais le décret autorisant l'office du Niger à octroyer des titres fonciers aux investisseurs privés à Koumouna ;
12. réaliser dans les meilleurs délais l'étude sur le mécanisme de financement de l'irrigation dans le cadre du PNIR ;
13. accélérer le démarrage rapide de la deuxième phase du schéma directeur de développement dans la zone de l'Office du Niger ;
14. adopter un cadre législatif et réglementaire clair relatif à la gestion des écoles privées de formation sanitaire et la motivation des enseignants de ces écoles ;
15. achever et appuyer la restructuration des services de planification afin de leur redonner le rôle qui est le sien dans le processus de développement ;
16. appuyer la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique.

II. MESURES DE MOYEN ET LONG TERMES

Les mesures proposées ici visent essentiellement à lever les contraintes/obstacles d'ordre structurel qui pèsent sur l'activité économique nationale.

A Mesures pour améliorer la compétitivité de l'économie malienne

1. Augmenter la valeur ajoutée du secteur rural

L'économie rurale malienne a un faible niveau de rendement monétaire, avec une demande constituée presque exclusivement de biens essentiels à la survie de la population. Aussi le processus d'accumulation du capital n'est réalisable qu'à travers l'élargissement du marché grâce au commerce extérieur. Pour cela, l'accent doit être mis sur la promotion des filières porteuses. Ceci passe par la réalisation d'une étude complète sur la productivité et la compétitivité des unités de transformation.

2. Introduire de nouvelles combinaisons de facteurs

L'essor du monde rural nécessite l'introduction de nouvelles combinaisons de facteurs de production, avec plus d'équipement, à travers l'accès du monde paysan au micro-crédit et l'instauration d'un réel système de crédit de campagne. D'autres mesures telles que les études sur les semences et variétés doivent être entreprises en vue d'améliorer sensiblement le niveau des rendements.

Quant au facteur humain, l'accent doit être mis sur la formation en technique culturale et sur l'incitation des producteurs à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de rente diversifiée.

B Mesures pour promouvoir l'investissement direct étranger (IDE)

En vue d'attirer les investisseurs potentiels étrangers dans notre économie, les actions ci-après sont indispensables:

1. Prendre des mesures en faveur de la réduction du coût des facteurs

En comparaison avec d'autres pays africains ou asiatiques, les coûts des facteurs de production sont très élevés au Mali et doivent être réduits pour attirer les investisseurs des secteurs tels que les textiles, l'agro-industrie, le ciment, le sucre, etc. Les premiers efforts de réduction devant porter sur le prix de l'électricité, du transport, du téléphone, etc. Cependant, un accent doit être mis sur la formation des ressources humaines en vue de disposer de compétences techniques variées et suffisantes (nécessaire pour réduire les coûts relatifs à l'expatriation de ces compétences).

Encourager l'installation des unités industrielles pour la transformation de nos produits locaux afin d'augmenter la VA de la production, toute chose qui permet d'améliorer les revenus et par effet d'entraînement, le pouvoir d'achat, la consommation, l'épargne et l'investissement, etc.

2. Aménager des zones industrielles :

Plusieurs investisseurs étrangers n'arrivent pas à s'installer à cause d'un environnement non favorable (inexistence de terrains viabilisés, capacité de fourniture de courant électrique, problèmes d'accès au téléphone, etc.).

3. Développer les communications :

Davantage de routes telles que Niono-Tonka ; Kita-Saraye doivent être réalisées afin de minimiser les coûts des transactions. Le désenclavement intérieur et extérieur du pays apparaît comme une des grandes

priorités du développement du pays. Quant aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, le téléphone standard et le cellulaire doivent être disponibles sur l'ensemble du territoire national si l'on veut accroître le niveau des échanges et gagner rapidement le pari de la mondialisation.

C Mesures dans le domaine des finances publiques et de la fiscalité :

- diligenter l'application de tous les textes communautaires en matière de finances publiques ;
- mettre l'accent sur la maîtrise des déficits qui ont un impact sur le niveau de l'endettement, en privilégiant l'efficacité dans l'utilisation des ressources ;
- entreprendre des actions pour modifier la structure du portefeuille de la dette en négociant plus de dons que de prêts et continuer à privilégier les financements extérieurs concessionnels assortis d'un élément dons d'au moins 35% conformément aux recommandations de l'atelier national sur la stratégie de désendettement durable tenu en août 2003 ;
- maîtriser l'évolution des engagements financiers intérieurs et extérieurs.
- suivre rigoureusement les dépenses d'investissements à travers le renforcement du suivi physique et financier et la coordination effective en matière de recherche de financement de projets ;

D Mesures dans le cadre de la lutte contre la pauvreté :

- poursuivre l'opérationnalisation du plan d'action du CSLP en orientant les ressources financières disponibles vers les trois (03) axes stratégiques retenus et en mobilisant les financements complémentaires promis par la communauté internationale lors de la Table Ronde de Genève (30-31 mars 2004) ;
- assurer un suivi-évaluation régulier des actions de lutte contre la pauvreté mises en œuvre à travers le CSLP ;
- évaluer les actions de lutte contre la pauvreté afin de mieux orienter la mise en œuvre du CSLP.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Evolution comparative de la production agricole vivrière par Région entre 2002 et 2003 (en tonnes)

Régions/Années	Mil			Sorgho			Riz			Maïs			Fonio			Blé /orge			Total		
	2002	2003	%	2002	2003	%	2002	2003	%	2002	2003	%	2002	2003	%	2002	2003	%	2002	2003	%
Kayes	40 242	39 731	-1,3%	139 527	241 227	72,9%	3 222	1 249	-61,2%	38 335	83 929	118,9%	3 184	3 439	8,0%	0	0	0,0%	224 510	369 575	64,6%
Koulikoro	146 692	160 818	9,6%	203 809	188 970	-7,3%	17 741	38 927	119,4%	57 704	73 584	27,5%	779	1 747	124,3%	0	0	0,0%	426 725	464 046	8,7%
Sikasso	119 549	130 362	9,0%	190 723	177 554	-6,9%	73 088	100 814	37,9%	247 942	325 997	31,5%	4 392	3 434	-21,8%	0	0	0,0%	635 694	738 161	16,1%
Ségou	275 264	346 429	25,9%	34 519	108 863	28,8%	458 242	546 856	19,3%	18 280	22 137	21,1%	5 486	6 240	13,7%	0	0	0,0%	841 791	1 030 525	22,4%
Mopti	182 577	400 961	119,6%	17 069	31 231	83,0%	66 495	172 552	159,5%	168	1 485	783,9%	2 480	2 941	18,6%	0	0	0,0%	268 789	609 170	126,6%
Tombouctou	23 189	32 155	38,7%	5 206	15 657	200,7%	69 272	80 204	15,8%	1 200	2 125	77,1%	0	0	0,0%	4 621	11 080	139,8%	103 488	141 221	36,5%
Gao/Kidal	7 633	12 505	63,8%	342	181	-78,5%	22 386	26 581	18,7%	0	0	0,0%	0	0	0,0%	0	0	0,0%	30 861	39 267	27,2%
Total	795 146	1 122 961	41,2%	541 695	763 683	19,0%	710 446	967 183	36,1%	363 629	509 257	40,0%	16 321	17 801	9,1%	4 621	11 080	139,8%	2 531 858	3 391 965	34,0%

Source : DNSI/DNAMER/-CPS-MAEP/FAO

ANNEXE 2 : Méthodologie de calcul du PIB_UEMOA et comparaison avec le PIB_ancien de 1994 à 2004

Rubriques/Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PIB _ Ancien (Mds de FCFA)	979	1 187	1 319	1 423	1 594	1 678	1 749	1 936	2 190	2 177	2 501
Campagne agricole	75,2	57,3	-8,3	31,5	4,1	2,4	-0,7	124,5	-56,1	148,5	-1,0
Loyers imputés	47,9	48,9	49,9	50,8	52,0	53,0	54,1	55,2	56,3	57,4	58,6
Champ APU											
Aide extérieure											
CCF APU	54,0	57,6	61,4	69,0	73,1	76,0	88,1	96,2	107,0	111,5	114,4
PIB _ UEMOA (Mds de FCFA)	1 156	1 351	1 422	1 574	1 723	1 809	1 891	2 212	2 297	2 494	2 673
<i>Ecart</i>	<i>177,2</i>	<i>163,8</i>	<i>103,0</i>	<i>151,3</i>	<i>129,2</i>	<i>131,4</i>	<i>141,5</i>	<i>275,9</i>	<i>107,2</i>	<i>317,4</i>	<i>172,0</i>
TAUX CROISSANCE REELLE											
Croissance du PIB_Ancien	2,7%	7,0%	4,3%	6,7%	5,0%	6,6%	3,7%	3,5%	9,8%	-1,9%	12,4%
Croissance du PIB_UEMOA	4,0%	1,8%	6,7%	4,9%	8,1%	5,7%	-3,3%	11,9%	4,2%	6,1%	4,7%
<i>Ecart (en point)</i>	<i>-1,3</i>	<i>5,2</i>	<i>-2,4</i>	<i>1,8</i>	<i>-3,1</i>	<i>0,9</i>	<i>7,0</i>	<i>-8,3</i>	<i>5,6</i>	<i>-7,9</i>	<i>7,7</i>
Agrégats selon le PIB_UEMOA											
Déflateur du PIB	147	169	167	176	178	177	191	200	199	204	209
Population (en millions)	8,8	9,0	9,2	9,4	9,6	9,8	10,0	10,2	10,5	10,7	10,9
PIB par tête (1000 FCFA / hab)	131	150	155	168	180	185	189	216	220	233	245
FBCF (Mds FCFA)	250	300	317	348	305	313	356	421	440	446	458

Source : DNSI/DNP

ANNEXE 3 : Finances Publiques

<i>En valeur (milliards de FCFA)</i>	2001	2002	2003	2004	<i>Variations annuelles</i>	2001	2002	2003	2004	<i>En % du PIB</i>	2001	2002	2003	2004
Rec Totales & don	420,4	474,2	546,6	552,9	Rec Totales & don	#	12,8%	15,3%	1,2%	Rec Totales & don	19,0%	20,6%	21,9%	20,7%
Rec Totales	320,1	388,4	434,3	459,1	Rec Totales	#	21,3%	11,8%	5,7%	Rec Totales	14,5%	16,9%	17,4%	17,2%
Rec Bud	292,6	354,7	397	420,1	Rec Bud	#	21,2%	11,9%	5,8%	Rec Bud	13,2%	15,4%	15,9%	15,7%
Rec Fisc	281,6	325,5	361,8	383,7	Rec Fisc	#	15,6%	11,2%	6,1%	Rec Fisc	12,7%	14,2%	14,5%	14,4%
Dons	100,3	85,8	112,3	93,8	Dons	#	-14,5%	30,9%	-16,5%	Dons	4,5%	3,7%	4,5%	3,5%
Dép & Prêts nets	532,6	558,0	564,0	661,4	Dép & Prêts nets	#	4,8%	1,1%	17,3%	Dép & Prêts nets	24,1%	24,3%	22,6%	24,7%
Dép Bud	480,7	529,2	530,5	625,7	Dép Bud	#	10,1%	0,2%	17,9%	Dép Bud	21,7%	23,0%	21,3%	23,4%
Dép crtes	243,7	308,7	316,9	366,7	Dép crtes	#	26,7%	2,7%	15,7%	Dép crtes	11,0%	13,4%	12,7%	13,7%
Dép en Cap	235,9	217,9	195,7	259	Dép en Cap	#	-7,6%	-10,2%	32,3%	Dép en Cap	10,7%	9,5%	7,8%	9,7%
Fin Ext	174,0	140,3	123,3	169	Fin Ext	#	-19,4%	-12,1%	37,1%	Fin Ext	7,9%	6,1%	4,9%	6,3%
Emprunts	101,2	71,1	62,6	94,8	Prêts	#	-29,7%	-12,0%	51,4%	Prêts	4,6%	3,1%	2,5%	3,5%
Fin Nat	61,9	69,2	60,7	90	Fin Nat	#	11,8%	-12,3%	48,3%	Fin Nat	2,8%	3,0%	2,4%	3,4%
Solde Budgétaire de base (Base engagement)					Solde Budgétaire de base (Base engagement)					Solde Budgétaire de base (Base engagement)				
Dons inclus	-112,2	-83,8	-17,3	-108,5	Dons inclus	#	-25,3%	-79,4%	527,2%	Dons inclus	-5,1%	-3,6%	-0,7%	-4,1%
Dons exclus	-212,5	-169,6	-129,6	-202,3	Dons exclus	#	-20,2%	-23,6%	56,1%	Dons exclus	-9,6%	-7,4%	-5,2%	-7,6%
Solde Budgétaire de base (Base caisse)					Solde Budgétaire de base (Base caisse)					Solde Budgétaire de base (Base caisse)				
Dons inclus	-111,8	-85,1	-6,5	-108,5	Dons inclus	#	-23,9%	-92,4%	1569,2%	Dons inclus	-5,1%	-3,7%	-0,3%	-4,1%
Dons exclus	-212,1	-170,9	-118,8	-202,3	Dons exclus	#	-19,4%	-30,5%	70,3%	Dons exclus	-9,6%	-7,4%	-4,8%	-7,6%

Source : DNTCP/DNP

ANNEXE 4 : Evolution de la croissance sectorielle entre 2001 et 2004

	2001	2002	2003	2004
PRIMAIRE	11,3%	-3,6%	19,1%	-0,6%
AGRICULTURE	19,0%	-8,5%	33,4%	-4,1%
ELEVAGE	2,8%	3,1%	2,3%	5,8%
PECHE, FORET	2,5%	2,6%	2,6%	2,6%
SECONDAIRE	20,3%	18,9%	-8,9%	5,9%
INDUSTRIES EXTRACTIVES	85,1%	22,5%	-18,8%	-6,7%
INDUS . MANUFACTURIERES	-14,1%	24,2%	-6,9%	18,5%
ENERGIE	9,6%	15,1%	11,2%	15,0%
BTP	6,9%	4,4%	4,5%	6,7%
TERTIAIRE	6,3%	-0,4%	3,5%	10,0%
TRANSPORTS & TELECOM	6,3%	-2,7%	10,7%	13,0%
COMMERCE	10,8%	-1,6%	2,4%	12,0%
BANQUES ET ASSURANCES	1,0%	0,3%	1,1%	2,3%
AUTRES SERVICES	0,5%	3,3%	1,0%	4,7%
SERVICES NON MARCHANDS	3,7%	4,1%	4,7%	4,2%
PISB	1,1%	1,3%	1,1%	2,3%
PIB au coût des facteurs	11,0%	3,4%	5,8%	4,2%
DTI et TVA intérieure	23,5%	14,5%	9,3%	9,8%
PIB au prix du marché	11,9%	4,2%	6,1%	4,7%
dont informel	7,9%	-0,6%	11,8%	3,0%
CONSOMMATION FINALE	6,8%	-0,2%	3,8%	11,8%
MENAGES	7,0%	-0,8%	4,5%	13,2%
ADMINISTRATIONS	5,6%	2,4%	0,6%	5,1%
FORM. BRUTE DE CAPITAL	91,0%	-22,9%	53,5%	-27,3%
FBCF	14,8%	0,3%	5,7%	6,2%
Privée	5,4%	1,6%	5,0%	6,2%
Publique	32,5%	-1,6%	6,7%	6,1%
VARIATION DE STOCKS	-144,8%	-207,5%	-300,9%	-157,8%
EXPORTATIONS	14,1%	20,3%	-10,1%	8,6%
IMPORTATIONS	28,3%	-8,3%	3,9%	5,8%

Source : DNSI/DNP

ANNEXE 5 : Balance des paiements et situation monétaire

Rubriques/Années	2002	2003	2004
Exportation	617,6	541,6	591,1
Importations	520,0	567,5	607,2
Balance commerciale	97,6	-25,9	-16,1
Solde des transactions courantes			
<i>Dons officiles non compris</i>	-134,3	-191,6	-182,0
<i>Dons officiles compris</i>	103,7	-127,7	-150,3
<i>En % du PIB</i>			
<i>Dons officiles non compris</i>	-5,8%	-7,7%	-6,8
<i>Dons officiles compris</i>	-4,5%	-5,1%	-5,6%
Compte de capital et d'opérations financières	195,6	198,8	185,3
Solde global	83,0	42,6	-60,9
Financement	-83,0	-82,7	60,9
AEN	284,9	387,6	422,6
Assistance PPTE	27,5	30,1	29,6
PNG	-27,5	-73,1	-69,4
Masse Monétaire	626,3	759,4	819,6

Source : BCEAO/FMI